

CONGO CHALLENGE
PUBLICATION

BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 11

Décembre
2022

Le dernier quadrimestre de l'année 2022 a été marqué par la poursuite du ralentissement de l'activité économique mondiale, accentué par les tensions sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie, étant donné l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En dépit d'une relative stabilité du cadre macroéconomique au niveau national, l'instabilité de la situation sécuritaire et politique en RDC est susceptible d'obscurcir les perspectives de l'économie congolaise.



Le bulletin économique quadrimestriel du Think tank Congo Challenge est un document d'informations économique et sociale sur la République Démocratique du Congo (RDC) qui paraît trois fois par an.

Il s'agit d'un rapport analytique sur l'état de l'économie congolaise au cours d'un quadrimestre. Il met en effet en exergue les principaux indicateurs de la santé économique du pays et offre un nombre important d'ingrédients permettant au lecteur d'en déceler les fils conducteurs ainsi que des perspectives pour anticiper les faits économiques futurs de l'économie congolaise.

Cette analyse est placée dans le contexte de l'économie mondiale.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Matata Ponyo Mapon

SUPERVISION

Michel-Ange Lokota
Jean-Baptiste Ntagoma

RÉDACTION

Jean-Riche Bagendabanga
Joël K. Kazadi

CONTRIBUTEUR AUX ENCADRÉS

Sacré Waula

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Moïse Manzambi

Janvier 2023. Copyright © Congo Challenge 2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5^{ème} étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003
www.congochallenge.cd / info@congochallenge.cd

CONGO CHALLENGE
PUBLICATION

BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 11
—
Décembre
2022

Le dernier quadrimestre de l'année 2022 a été marqué par la poursuite du ralentissement de l'activité économique mondiale, accentué par les tensions sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie, étant donné l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En dépit d'une relative stabilité du cadre macroéconomique au niveau national, l'instabilité de la situation sécuritaire et politique en RDC est susceptible d'obscurcir les perspectives de l'économie congolaise.

Table des matières

Liste des tableaux	6
Liste des figures	6
Liste des encadrés	7
Liste des sigles et abréviations	7
Avant-propos	9
PARTIE I : ÉTAT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE	11
1. Comptabilité des chocs	11
1.1. Durcissement monétaire et risque de stagflation	11
1.2. Guerre russo-ukrainienne : les sanctions occidentales, sont-elles efficaces ?	11
1.3. Ajustement des droits de douane sur certains biens en Chine	14
2. Les marchés	14
2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie	14
2.2. Les marchés financiers	16
3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale	18
3.1. Emplois	18
3.2. Inflation	19
3.3. Croissance économique	20
3.4. Commerce	20
PARTIE II : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE	27
1. Comptabilité des chocs	27
1.1. Nouveaux réajustements des prix du carburant	27
1.2. Placement de la République démocratique du Congo sur la liste grise du Groupe d'action financière	28
1.3. Dégradation de la situation sécuritaire au Nord-Kivu	28
1.4. Propagation du conflit communautaire Teke et Yaka	29
1.5. Hausse substantielle du budget de l'État : un budget de 16 milliards voté par le Parlement	29
2. Cadre macroéconomique	30
2.1. Secteur réel	30
2.2. Finances publiques	32
2.3. Monnaie	36
2.4. Secteur extérieur	37
2.5. Secteur financier	38
3. Politique et questions sociales	40
1.1. Marché du travail, éducation et questions sociales	40
1.2. Politique	41
4. Perspectives	46
ANNEXE : Series quadrimestrielles de principaux indicateurs économiques depuis 2020	48

Liste des tableaux

Tableau 01 . Recensement des nouvelles sanctions imposées à la Russie	13
Tableau 02 . Profil des fraudeurs	23
Tableau 03 . Efficacité des politiques / contrôles anti-fraude	24

Liste des figures

Figure 1 : Évolution des cours mondiaux des minerais	15
Figure 2 : Évolution des cours mondiaux du pétrole	16
Figure 3 : Évolutions de quelques indices boursiers	17
Figure 4 : Évolution du taux de chômage mondial	18
Figure 5 : Prévisions mensuelles du taux d'inflation dans le monde	19
Figure 6 : Projections de la croissance économique dans le monde	20
Figure 7 : Croissance du commerce des marchandises	21
Figure 8 : Pertes causées par la fraude dans le monde	22
Figure 9 : Schéma de fraude	22
Figure 10 : Méthodes de détection de la fraude	24
Figure 11 : La place du contrôle interne dans les cas de fraude examinés	25
Figure 12 : Prévision du taux de croissance en moyenne quadrimestrielle (en %)	30
Figure 13 : Évolution des taux d'inflation en glissement annuel et annualisée	31
Figure 14 : Évolution du taux d'inflation hebdomadaire	32
Figure 15 : Situation comparative des déficits budgétaires cumulés en moyenne quadrimestrielle (en millions de CDF)	32
Figure 16 : Évolution de la répartition des dépenses publiques	33
Figure 17 : Évolution de la part des recettes fiscales dans les recettes publiques	34
Figure 18 : Évolution des recettes et dépenses publiques (en millions de CDF)	34
Figure 19 : Évolution conjointe de la masse monétaire, du taux directeur et du taux d'inflation annualisée	37
Figure 20 : Évolution du taux de change interbancaire et du taux de change parallèle	37
Figure 21 : Évolution des taux de change	38
Figure 22 : Évolution des réserves de changes en semaines d'importation	38
Figure 23 : Position nette des avoirs des banques commerciales en compte courant à la BCC	39
Figure 24 : Perspectives de croissance économique pour les exercices 2022 – 2026 (en %)	46
Figure 25 : Projections des taux d'inflation pour les exercices 2022 – 2026 (en %)	46

Liste des encadrés

Encadré 1. Rapport de l'ACFE sur les tendances de la fraude dans le monde, édition 2022	21
Encadré 2. Moody's relève les perspectives de la RDC	35

Liste des sigles et abréviations

ACFE	: Association of Certified Fraud Examiners
BCC	: Banque Centrale du Congo
BIT	: Bureau International du Travail
CAA	: Compagnie Africaine d'Aviation
CENI	: Commission Électorale Nationale Indépendante
COVID	: Corona Virus Disease
CTR	: Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes
FARDC	: Forces Armées de la République démocratique du Congo
FMI	: Fonds Monétaire International
INS	: Institut National de la Statistique
MLC	: Mouvement de Libération du Congo
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OTAN	: Organisation du Traité d'Atlantique Nord
PIB	: Production Intérieure Brute
RDC	: République démocratique du Congo
SOCIR	: Société Congolaise des Industries de Raffinage
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UDPS	: Union pour la Démocratie et le Progrès Social
VBG	: Violences basées sur le genre

Avant-propos

Le troisième et dernier quadrimestre de l'année 2022 a été principalement marqué par le ralentissement de l'activité économique mondiale, en raison du conflit opposant l'Ukraine à la Russie. Ce conflit a engendré des tensions inflationnistes que les banques centrales s'évertuent de combattre au moyen des politiques de durcissement monétaire. Étant de nature à comprimer la demande globale, ces politiques amplifient les risques de récession en assombrissant les perspectives économiques mondiales pour 2023.

Sur le marché des produits de base, les cours du cuivre et du cobalt ont chuté durant ce troisième quadrimestre 2022. Cela est dû à l'affaiblissement de l'activité manufacturière en Chine, étant donné que l'économie chinoise est le premier consommateur mondial de ces matières premières. Du côté du pétrole brut, les tendances sont les mêmes. La baisse des cours de l'or noir s'est opérée principalement sur fond des anticipations économiques pessimistes au sujet de l'évolution de l'activité économique dans le monde.

Sur la sphère financière, les marchés boursiers ont dans l'ensemble accusé des tendances à la baisse. Ces piètres performances boursières peuvent s'expliquer par l'engagement des banques centrales à continuer leurs politiques de resserrement monétaire en vue de contrôler la hausse des prix causée par la guerre en Ukraine. Ces mesures d'austérité ont ralenti la demande d'actifs financiers et ont occasionné la baisse de leurs cours. Cet effondrement des indices boursiers a permis au billet vert de s'apprécier, ce qui a amenuisé l'attractivité de l'or au titre de valeur refuge. Il s'en est suivi, par ricochet, un fléchissement des cours du métal jaune.

Au niveau national, le cadre macroéconomique est demeuré stable comme durant le quadrimestre précédent. Cependant, la vulnérabilité de l'économie congolaise aux fluctuations des prix

des produits miniers et aux performances de ses principaux partenaires commerciaux reste très élevée. Aussi, les conflits persistants à l'Est du pays demeurent un défi à relever afin de garantir la stabilité politique et limiter la prolifération de la pauvreté et des inégalités.

En ce qui concerne le secteur réel de l'économie, les principaux indicateurs économiques ont affiché des performances appréciables. La croissance économique s'est chiffrée à 7,1%, soit l'un des taux les plus élevés en Afrique. Pour ce qui est de la dynamique de l'inflation, il s'est observé une légère accélération du rythme de formation des prix intérieurs. Alors que la cible d'inflation pour cette année 2022 était établie à 11%, les pressions continues sur les prix ont établi l'inflation à 12,4% en fin décembre 2022.

S'agissant des secteurs monétaire et extérieur, la Banque centrale du Congo a procédé au courant du mois de décembre 2022 au relèvement de son taux directeur, passant de 7,5% à 8,25% dans le souci de contenir la création monétaire. Quant à l'évolution du taux de change, elle s'est avérée stable durant le quadrimestre sous examen. Cette stabilité serait tributaire à l'accroissement des réserves de change du fait de l'appui du Fonds Monétaire International.

Au sujet des finances publiques, la balance des opérations de l'État s'est soldée par des déficits budgétaires le long de ce dernier quadrimestre 2022. Ces déficits résultent d'une hausse plus que proportionnelle des dépenses publiques par rapport aux recettes publiques. Il y a ainsi nécessité d'optimiser la qualité de la dépense en augmentant la part des investissements publics, les institutions étant assez budgétivores, mais aussi d'accroître la capacité de financement interne en luttant contre la sous-mobilisation des ressources afin d'exploiter pleinement le potentiel fiscal de l'économie congolaise pour l'élargissement de son assiette fiscale.

Quant à l'actualité politique de ce quadrimestre, elle a été alimentée par plusieurs faits dont la déclaration de Moïse Katumbi comme candidat à l'élection présidentielle de 2023, le resurgissement de l'affaire Bukanga Lonzo, la situation sécuritaire à l'Est du pays, et la publication du calendrier électoral.

L'ancien Gouverneur du Katanga décide de quitter l'Union sacrée et annonce sa candidature aux scrutins prévus en 2023. Cette candidature vient allonger la liste des opposants qui ont déjà fait part de leur intention de briguer la magistrature suprême. Il s'agit notamment de l'honorable Jean-Marc Kabund, du sénateur Matata Ponyo, et de Monsieur Martin Fayulu. Avec cette annonce, la sérénité n'est pas absolue au sein du parti « Ensemble pour la République », vu les problèmes que cette candidature pourrait engendrer, notamment les tracasseries politiques, judiciaires, voire fiscales.

La Cour constitutionnelle, sous la présidence du juge Dieudonné Kamuleta, s'est déclarée compétente pour juger l'ancien Premier ministre et actuel sénateur, Matata Ponyo Mapon, dans l'affaire du présumé détournement des fonds destinés au parc agro-industriel de Bukanga Lonzo. Dans son arrêt rendu en date du 18 novembre 2022, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire du pays indique qu'elle est la seule institution compétente pour juger un ancien président de la République et un ancien Premier ministre. Un revirement jurisprudentiel, d'autant plus que la même Cour constitutionnelle, sous la direction du juge Dieudonné Kaluba, s'était déclarée incompétente pour poursuivre un ancien Premier ministre, sous l'arrêt RP 0001 en date du 15 novembre 2021. S'agirait-il d'un coup monté pour écarter l'ancien Premier ministre de la course à la présidentielle de 2023 ? Il n'est pas aberrant de conjecturer que Moïse Katumbi pourrait également être confronté à ce type de tracasseries politico-judiciaires.

En date du 26 novembre 2022, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a dévoilé le calendrier électoral devant la presse, en présence de la classe politique, de la société civile et des diplomates accrédités à Kinshasa. Selon ce calendrier, toutes les élections directes (Président de la République et Députés nationaux) seront organisées de manière combinée à la date du 20 décembre 2023, tandis que celles indirectes (élections des sénateurs, des gouverneurs des provinces, et des bourgmestres) sont prévues en 2024. La période allant de décembre 2022 à mars 2023 est consacrée à l'enrôlement des électeurs. Le dépôt des candidatures à la CENI pour la présidentielle et les législatives aura lieu en juillet 2023. Ce qui est déplorable, c'est qu'aucun plan de financement du processus électoral n'est présenté à ce jour. De plus, la présence d'une logistique opérationnelle trébuchante au sein de la CENI pourrait constituer un goulot d'étranglement à l'organisation de ces scrutins dans les délais constitutionnels, mais aussi à leur bon déroulement en termes de crédibilité et de transparence.

Au regard de ce qui précède, les perspectives économiques nationales s'avèrent plutôt incertaines. Afin de pallier aux maux sus-évoqués, il est impérieux d'implémenter des réformes appropriées pour (i) améliorer le niveau de pression fiscale en vue de doter l'État des moyens requis pour financer les projets de développement dans les secteurs sociaux comme la santé ou l'éducation, (ii) résoudre définitivement les problèmes liés aux agressions répétées des groupes armés à l'Est du pays en vue d'y garantir une paix durable, et (iii) engager l'économie congolaise sur le chemin de la diversification en vue de réduire sa sensibilité vis-à-vis de la conjoncture économique au niveau international.

MATATA PONYO Mapon



Partie I. État de l'économie mondiale

Dans cette première partie, nous procédons à la comptabilisation de principaux chocs ayant marqué l'économie mondiale au cours de ce troisième trimestre de l'année 2022. Une attention particulière est accordée aux faits suivants : (i) le durcissement monétaire et l'anticipation du risque de stagflation ; (ii) l'efficacité des sanctions occidentales contre la Russie au sujet de l'invasion de l'Ukraine ; et (iii) l'ajustement des droits de douane en Chine. Il sera question par la suite de (i) passer en revue l'évolution de différents marchés, notamment les marchés des produits de base ainsi que les marchés financiers, et (ii) présenter succinctement la dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale (emplois, croissance économique, inflation et commerce international).

1. Comptabilité des chocs

Trois principaux faits économiques ont été identifiés durant cette période du troisième trimestre 2022. Leurs descriptions font l'objet des sous-sections qui suivent.

1.1. Durcissement monétaire et risque de stagflation

La croissance de l'économie mondiale est en plein ralentissement, après le rebond extraordinairement fort de l'année 2021. Ce ralentissement coïncide avec une forte hausse de l'inflation mondiale qui atteint des sommets. Ces évolutions font craindre une période de « stagflation », i.e. une période de faible croissance et d'inflation élevée, semblable entre autres à ce qui s'était passé dans les années 1970.

Depuis le début de la période pandémique, l'inflation mondiale a été très volatile durant l'année 2021. Cette dynamique s'est consolidée avec l'avènement du conflit russo-ukrainien en 2022. Ce dernier a entraîné une flambée des prix des produits de base ainsi que des perturbations des chaînes d'approvisionnement, ce qui a

alimenté l'inflation à telle enseigne d'atteindre des niveaux inégalés auparavant.

S'agissant du niveau d'activité économique, la pandémie de Covid-19 a également occasionné l'effondrement de la croissance mondiale en 2020. Tout comme pour l'inflation, cet effondrement de la croissance mondiale s'est poursuivi jusqu'en 2022 en raison de la guerre en Ukraine, en dépit d'un rebondissement enregistré en 2021. L'année 2022 aura donc été marquée par la coexistence d'une inflation élevée et d'une croissance ralentie, laquelle a été engendrée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et pourrait s'accroître davantage à cause des politiques de resserrement monétaire prônées par les banques centrales.

À l'exemple du durcissement des politiques à la fin des années 1970 pour contenir une inflation élevée et qui avait joué un rôle majeur dans le déclenchement d'une récession mondiale au début des années 1980, l'expérience actuelle illustre bien le risque de voir l'inflation rester élevée dans un contexte de faible croissance. Le principal enseignement à y tirer est la nécessité d'une bonne coordination des politiques monétaire et budgétaire. Les banques centrales doivent ainsi s'employer à rétablir la stabilité des prix, alors que les autorités budgétaires doivent s'appesantir sur l'atténuation des pressions sur le coût de la vie subies par les ménages et les firmes.

1.2. Guerre russo-ukrainienne : les sanctions occidentales, sont-elles efficaces ?

À l'ombre des tensions qui caractérisent le conflit russo-ukrainien se dissimule la volonté révélée de l'Occident de procéder à l'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation du Traité d'Atlantique Nord (OTAN). Cet état des choses est à l'origine de l'invasion de l'Ukraine par la Russie depuis ce début d'année. Fermement opposé à cette adhésion à l'OTAN, le Président Vladimir Poutine a signé des traités pour annexer quelques régions de l'Est de l'Ukraine. En réaction, les États-Unis ont

introduit de nouvelles sanctions contre l'économie russe, leur objectif étant de dissuader la Russie à poursuivre ces luttes armées sanglantes. Les pays de l'Union Européenne (UE) ont également levé de nouvelles sanctions afin de limiter la capacité de la Russie à financer la guerre.

En ce qui concerne les mesures américaines, des sanctions ont été imposées à 278 membres du parlement russe pour avoir autorisé la tenue des référendums ayant abouti à l'annexion de quatre régions ukrainiennes (Donetsk, Lougansk, Kherson et Zaporijia). D'autres organisations extérieures à la Russie apportant un soutien direct à l'armée russe sont également ciblées. S'agissant des mesures européennes, une nouvelle série de sanctions élaborée par la Commission européenne propose de nouveau l'interdiction des importations d'acier, de fer, de bois et de ciment en provenance de Russie dans l'UE, mais aussi l'exportation de produits de haute technologie vers la Russie.

Cette guerre opposant l'Ukraine à la Russie a engendré une hausse des coûts de l'énergie, étant donné le poids de l'économie russe dans l'approvisionnement énergétique de l'Europe

occidentale. En l'espace d'un semestre, les prix du pétrole brut ont augmenté de plus de 50%, dépassant ainsi la barre symbolique de 120 USD le baril en mi-2022. C'est cette importante augmentation des prix qui a accru la capacité de la Russie à financer la guerre, car les ventes des produits énergétiques représentent près de la moitié des exportations russes totales. Par conséquent, ces revenus tirés du pétrole et du gaz devraient assurer une forte autonomie financière de la Russie, et ce, en dépit des sanctions occidentales imposées contre son économie.

Par ailleurs, l'instauration des sanctions contre la Russie affaiblissent cette dernière, notamment en bloquant son accès aux composants de haute technologie dont son secteur militaire a besoin. Aussi, dans le secteur aérien, ces sanctions ont entravé l'accès de la Russie à quelques pièces indispensables à l'entretien et la réparation de ses avions, ce qui ralentirait l'évolution des activités dans l'industrie aéronautique russe. Cependant, il faut préciser que ces mesures restrictives ne visent pas la société russe, mais plutôt ses dirigeants. C'est pourquoi des secteurs tels que l'alimentation, l'agriculture, la santé et la pharmacie sont exclus des mesures restrictives qui ont été imposées.

Image provenant de #Congo Challenge.



TABLEAU 01. RECENSEMENT DES NOUVELLES SANCTIONS IMPOSÉES À LA RUSSIE

	États-Unis	Union Européenne
<i>Mesures financières</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interdiction d'effectuer des paiements de dette en utilisant des devises étrangères détenues dans des banques américaines ; ■ Retrait des principales banques russes du système international de messagerie financière SWIFT. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exclusion des principales banques russes du système financier européen ; ■ Interdiction aux entreprises russes d'emprunter auprès des banques européennes ; ■ Limitation des dépôts que les individus russes peuvent effectuer dans les banques européennes.
<i>Pétrole et Gaz</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interdiction de toutes les importations de pétrole et de gaz russes. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interdiction des importations du pétrole russe acheminé par voie maritime ; ■ Interdiction de toutes les importations des produits pétroliers raffinés en provenance de la Russie ; ■ Interdiction d'importer le charbon russe.
<i>Secteur des biens et services</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interdiction d'exporter des produits de luxe vers la Russie ; ■ Interdiction de tous les vols russes depuis l'espace américain. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interdiction d'exporter des produits de luxe vers la Russie ; ■ Interdiction de tous les vols russes depuis l'espace européen.

Source : Congo Challenge.

En réaction aux sanctions occidentales, la Russie a interdit les exportations vers l'Occident de plus de 200 produits, notamment les véhicules, l'équipement agricole et électrique, ainsi que les services de télécommunication. Aussi, les paiements d'intérêts aux détenteurs étrangers d'obligations d'État sont bloqués, ce qui empêche aux investisseurs étrangers détenant des avoirs en actions russes de procéder à leur titrisation. De toute évidence, l'économie russe paraît plus résiliente face aux sanctions économiques lui imposées par l'alliance occidentale.

Au regard des faits précédemment établis, il n'est pas aberrant de conjecturer l'efficacité limitée des mesures levées par l'alliance occidentale en vue d'asphyxier l'économie russe. En sus, il faut relever que l'UE n'a pas imposé de sanctions sur le gaz russe, car elle en dépend pour environ 40% de ses besoins en consommation d'énergie. À son état actuel, le monde semble ne pas être capable de se passer totalement des services de la Russie. Serions-nous à l'aube d'un nouvel ordre planétaire ?

Le différend de l'Ukraine rappelle la confrontation Est-Ouest du temps de la guerre froide. D'un côté, le Président Poutine est strictement contre l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN et multiplie ses efforts pour maintenir sous son influence les pays jadis membres de l'URSS. De l'autre côté, nourris par une profonde antipathie raciale, les États-Unis et l'Europe ont la ferme volonté d'affaiblir le plus possible cette inquiétante menace russe. Pour mettre fin à cette guerre imminente, la voie diplomatique demeure une issue fortement envisageable. Mais cette coopération n'est possible qu'au prix d'énormes sacrifices de la part des deux parties en termes de transparence. La coopération pourrait consister à l'établissement d'un modus vivendi entre les grandes puissances de la planète afin de préserver un climat de paix dans le monde, grâce notamment au contrôle des armements, à la limitation des missiles et particulièrement au non-recours à l'arme nucléaire.

1.3. Ajustement des droits de douane sur certains biens en Chine

Suite aux risques de récession qui planent sur l'économie mondiale, la Chine a annoncé en cette fin d'année 2022 qu'elle ajustera les tarifs d'importation et d'exportation pour certains biens dès janvier 2023. En effet, la guerre russo-ukrainienne a entraîné une hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, réduisant ainsi l'offre des biens industriels utilisant ces produits primaires (produits agricoles et pétrole brut) comme inputs dans le processus de production. La hausse des coûts de production qui en a résulté a exercé de fortes pressions sur l'inflation, ce qui a occasionné le ralentissement de l'activité économique dans le monde. En révisant ses tarifs douaniers, la Chine espère relancer l'offre des produits finis et stimuler la demande sur le marché de consommation.

Les droits de douane à l'exportation sur l'aluminium et les alliages d'aluminium seront augmentés afin de soutenir la production industrielle nationale. Quant aux tarifs d'importation des cafetières et extracteurs de jus, ils seront revus à la baisse dans le souci d'accroître le niveau de consommation intérieure. Dans un contexte de recrudescence des infections à la Covid-19, la Chine fixera à zéro les tarifs sur les ingrédients de certains médicaments anti-Covid en vue d'alléger la charge financière des patients.

Alors que la concurrence avec les Etats-Unis s'intensifie sur les questions de technologie, la deuxième plus grande économie du monde a décidé de réduire davantage les droits de douane

pour les nations les plus défavorisées sur 62 types de produits technologiques à partir du second semestre 2023. L'ensemble de toutes ces mesures ramènera les droits de douane globaux de la Chine de 7,4% à 7,1%. Ces mesures tarifaires levées par le gouvernement chinois visent à développer la demande intérieure et donner la priorité à une reprise de la consommation face à la pression exercée par la contraction de l'économie mondiale ainsi que les chocs de l'offre tributaires au conflit russo-ukrainien.

2. Les marchés

2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie

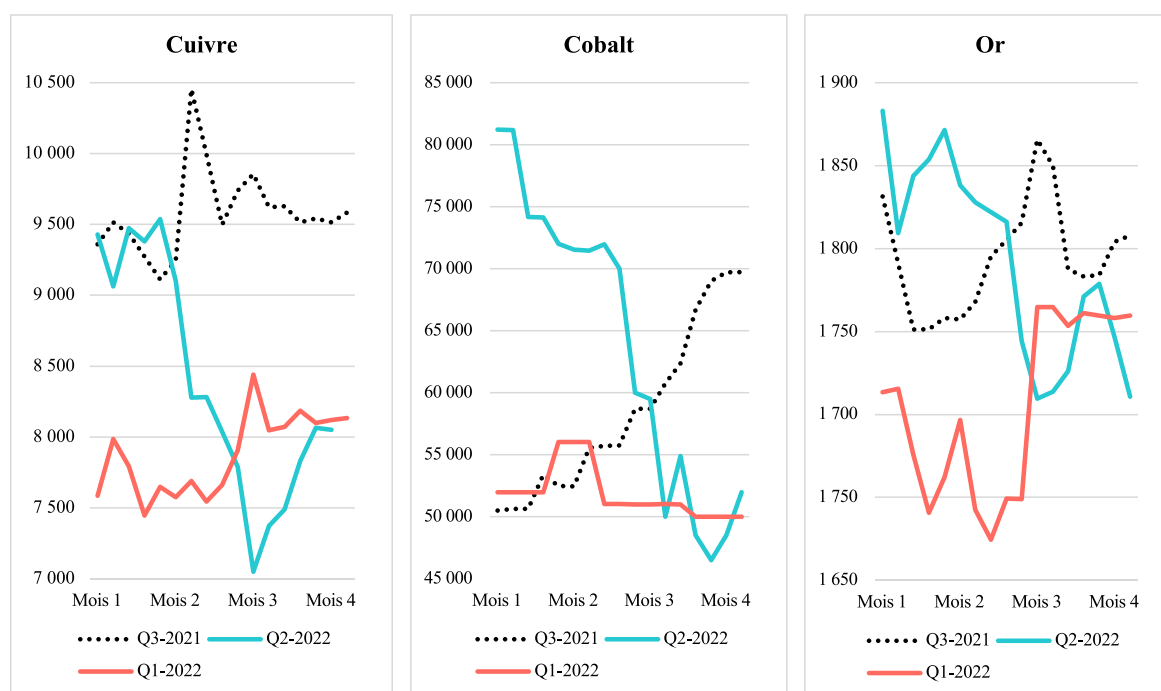
A. Les produits miniers

Durant ce troisième quadrimestre 2022, les cours du cuivre et du cobalt se sont situés à des niveaux largement en-dessous de ceux observés au cours du troisième quadrimestre 2021. En effet, les prix du métal rouge n'ont pas dépassé la barre de 8 500 USD la tonne métrique, et ceux de l'or bleu n'ont pas franchi la limite de 60 000 USD la tonne métrique. Cette baisse des cours peut être attribuée à l'affaiblissement de l'activité manufacturière en Chine. À la suite des restrictions anti-Covid qui ont été implémentées, plusieurs préoccupations émergent au sujet d'une éventuelle diminution des importations chinoises du cuivre. La Chine étant le plus grand consommateur mondial des produits de la filière cupro-cobaltifère, cette chute des cours est venue aggraver les inquiétudes liées à la récession économique mondiale.

Image provenant de #Google, libre d'exploitation.



FIGURE 01. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DES MINÉRAIS



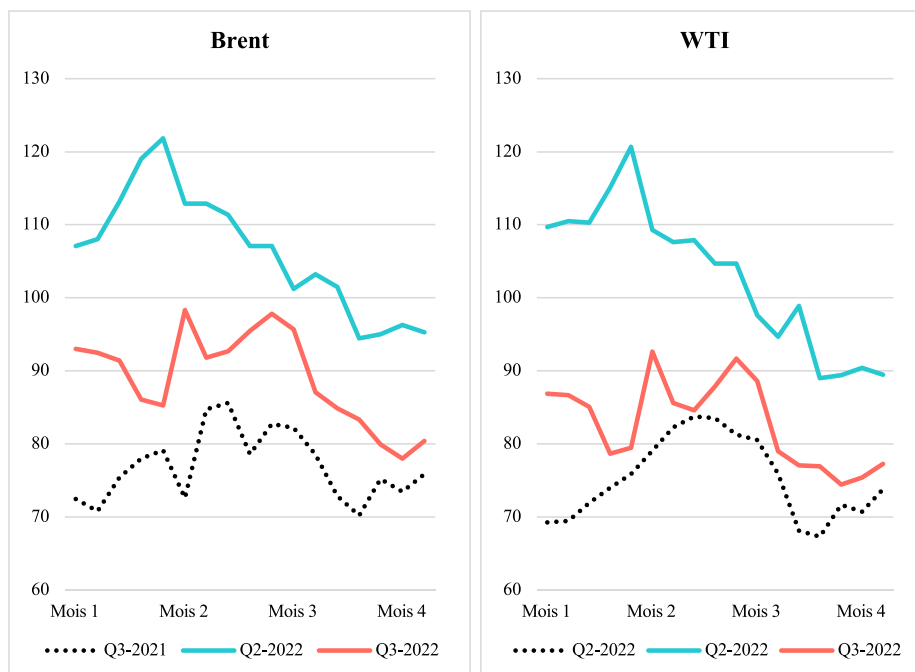
Source : Macrotrends.

Tout comme les produits cupro-cobaltifères, les cours de l'or ont considérablement baissé au cours de ce dernier quadrimestre 2022. Le principal facteur explicatif de cette chute des prix demeure la remontée des rendements obligataires américains, étant donné que la hausse des taux d'intérêt obligataires augmente le coût d'opportunité de la détention de lingots d'or. Destinée à combattre la pression sur les prix, cette politique de durcissement monétaire par la Fed a simultanément concouru à la détérioration du niveau de confiance financière dans le chef des opérateurs privés. La baisse des indices boursiers qui s'en est suivi a occasionné l'appréciation du dollar américain, et donc une faible attractivité de l'or comme réserve de valeur, au regard de la corrélation négative existant entre le billet vert et le métal jaune. Cette situation devrait perdurer aussi longtemps que les banques centrales demeureront déterminées à combattre l'inflation causée par l'accroissement des prix des biens énergétiques, alimentaires et des transports.

B. Le pétrole et les produits énergétiques

Au cours de ce troisième quadrimestre 2022, le marché du pétrole brut a été caractérisé par une tendance baissière des cours. Cette baisse s'est opérée sur fond des anticipations économiques négatives et des risques géopolitiques, après en particulier les annonces de la Russie au sujet de l'annexion de l'Est de l'Ukraine en septembre dernier. En effet, la conjugaison de ces deux facteurs – que sont le ralentissement de l'activité économique mondiale ainsi que la crise énergétique intimement liée à l'offre russe – serait suffisante pour maintenir les cours de l'or noir dans une trajectoire descendante. En vue de renverser la tendance, les pays de l'OPEP+ avaient conjointement décidé en octobre dernier de réduire progressivement de la production afin d'atténuer ces tensions à la baisse accentuées par le compromis sur le nucléaire iranien. Cette politique d'austérité devrait donc soutenir une relative stabilité des prix du pétrole brut, surtout dans un contexte marqué par un environnement économique assez délétère au regard des risques de récession.

FIGURE 02. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU PÉTROLE



Source : Macrotrends.

2.2. Les marchés financiers

Durant ce dernier quadrimestre 2022, les marchés boursiers ont dans l'ensemble accusé des tendances à la baisse par rapport au quadrimestre de référence pour l'année précédente. Ces faibles performances boursières, en glissement annuel, s'expliquent par le ferme engagement des banques centrales à poursuivre avec des politiques de durcissement monétaire pour freiner les hausses des prix observées dans le monde. Cet état des choses a ralenti la demande d'actifs boursiers et a entraîné par ricochet la baisse de leurs cours. Ainsi, le préalable pour l'amélioration du niveau de confiance financière demeure l'instauration des conditions économiques post-guerre favorables à la croissance, lesquelles devront être en mesure de dissuader les plans de resserrement quantitatif prônés par les banques centrales pour lutter contre l'inflation.

Toutefois, le long de la période quadrimestrielle sous examen, la dynamique globale des indices boursiers a été ascendante. Sur le Wall Street,

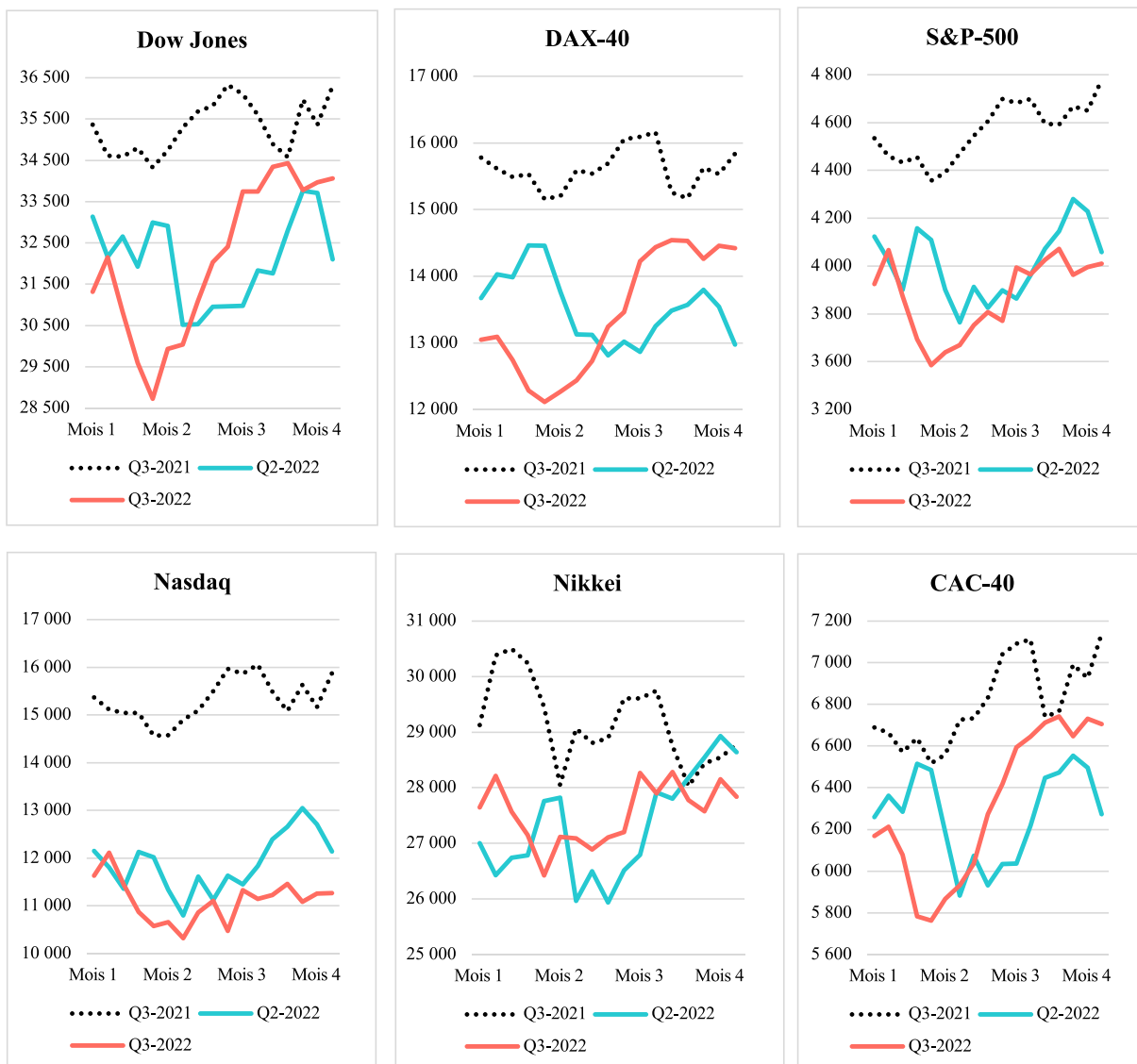
le Dow Jones, le S&P-500 et le Nasdaq ont respectivement atteint des pics de 34 430 points, 4 070 points et 12 100 points. Il en est de même du côté du continent européen. Sur la bourse de Paris, le CAC-40 a frôlé un pic de près de 6 750 points ; et sur la bourse de Francfort, le pic a effleuré une valeur d'environ 14 550 points pour l'indice le DAX-40. La bourse de Tokyo a également été caractérisée par cette même dynamique haussière, l'indice japonais Nikkei ayant affiché un pic de près de 28 300 points.

Ces gains sur les marchés boursiers peuvent s'expliquer par au moins deux facteurs : (i) les rapports sur les bénéfices par action des entreprises, et (ii) les craintes liées à la récession économique. En effet, les revenus réalisés par la majorité des entreprises emblématiques en cette fin d'année ont stimulé le niveau de confiance financière dans le chef des investisseurs privés. C'est cette réallocation des titres en faveur des indices boursiers qui a conduit à l'essor soutenu de ces derniers le long du troisième quadrimestre 2022. Par ailleurs, les préoccupations de survenance d'une profonde récession économique

devraient décourager les banques centrales à poursuivre durablement leurs politiques de durcissement monétaire. Destinées à combattre l'inflation induite par la crise géopolitique en Europe de l'Est, ces politiques de resserrement sont susceptibles d'avoir pour corollaire de précipiter le

ralentissement de l'activité économique mondiale. C'est en vertu de cette anticipation que les agents espèrent que les autorités monétaires ralentiront à partir de l'année prochaine leur rythme de hausse des taux d'intérêt afin de ne pas plonger l'économie mondiale dans une récession sombre et prolongée.

FIGURE 03. ÉVOLUTIONS DE QUELQUES INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.

3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale

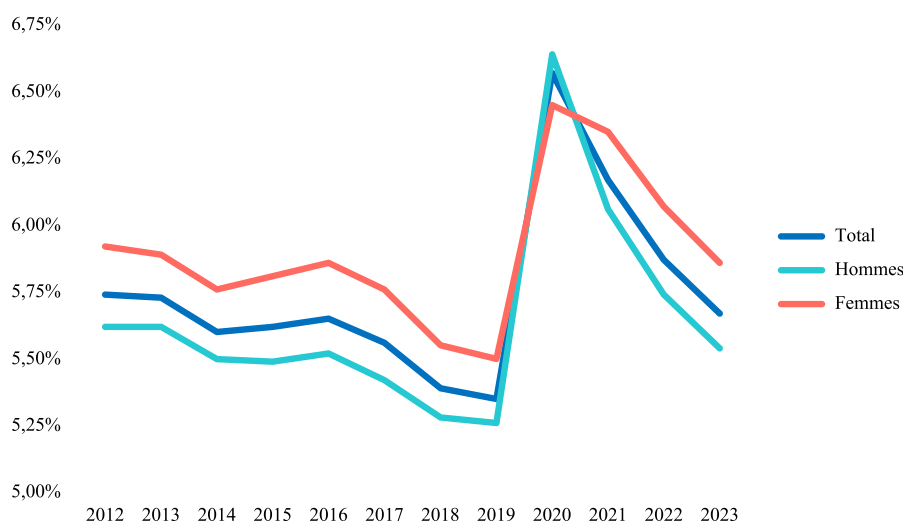
3.1. Emplois

Le rapport sur l'emploi publié par le Bureau of Labor Statistics¹ au cours du mois de décembre 2022 indique que le taux de chômage mondial, initialement estimé à 5,6%, devrait s'évaluer à 5,8% à la clôture de 2022. Par ailleurs, ce rapport révèle que 127 000 emplois du secteur privé ont été ajoutés à l'économie, ce qui représente le mois de création d'emplois le plus lent depuis janvier 2021. En novembre 2022, un total de 263 000 emplois salariés non agricoles ont été ajoutés à l'économie, ce qui suggère que les efforts de la Réserve fédérale pour ralentir

l'économie commencent à porter leurs fruits. Cette création modeste d'emplois, couplée aux pertes d'emplois dans les secteurs manufacturiers (fabrication, construction, etc.) causées par le ralentissement de l'activité économique mondiale, expliquent l'augmentation du taux de chômage susmentionnée.

S'agissant des salaires, tout comme le volume d'emplois, ils ont aussi augmenté, mais à un rythme plus modéré que les mois précédents. Il s'agit du cinquième mois consécutif de ralentissement de la croissance des salaires et de la plus faible augmentation depuis début 2022. Les industries qui ont connu la croissance des salaires la plus importante sont la construction, qui s'est établie à 6,8 %, et les loisirs et l'hôtellerie, qui ont augmenté de 10,8 %.

FIGURE 04. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE MONDIAL



Source : Bureau International du Travail (BIT).

Comparé au niveau de 6,5% atteint en 2020 suite à la crise pandémique, il y a lieu d'admettre que le niveau actuel du taux de chômage affiche une décroissance relativement faible. Le fait que l'économie dans son ensemble ne parvienne pas encore à supprimer significativement des

emplois inquiète les banques centrales, puisque la croissance de l'emploi est un facteur d'inflation. D'après la Fed, pour limiter remarquablement les pressions sur les prix, le taux de chômage mondial doit augmenter pour franchir la limite de 6,0% en 2023². Cela aurait pour implication une perte

1. Le Bureau of Labor Statistics (BLS) est une unité du Département du Travail des États-Unis. Il s'agit de la principale agence d'enquête du gouvernement américain dans le domaine de l'Économie et des statistiques du travail, et sert d'agence principale du système statistique fédéral des États-Unis. <https://www.bls.gov/>.
 2. Le mandat de la Fed se rapporte principalement à la stabilité des prix, et ce, malgré la contraction de l'activité économique et la hausse du chômage que cette poursuite de la baisse de l'inflation peut engendrer.

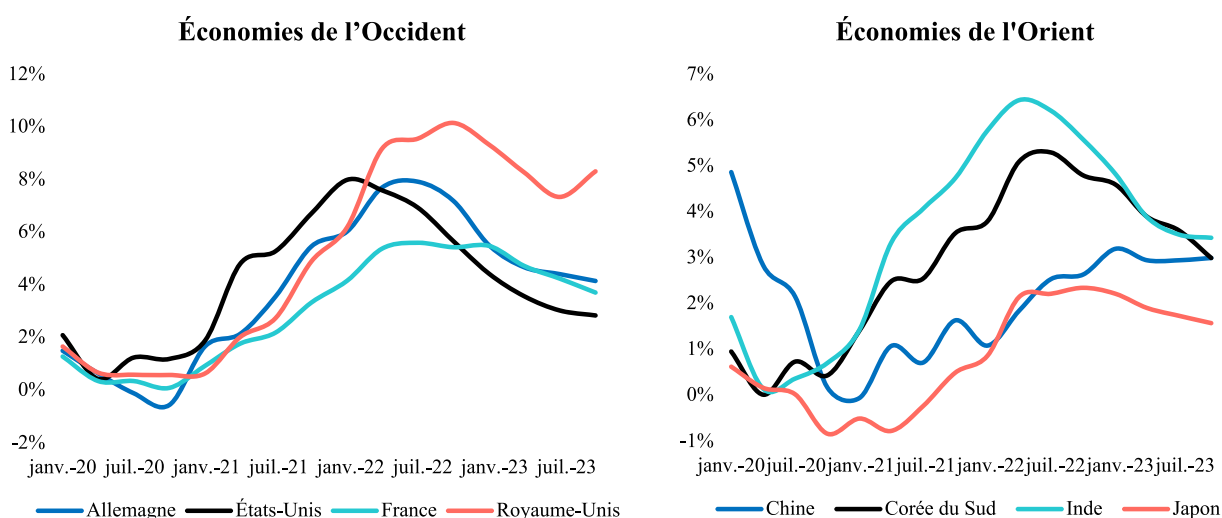
de près de 1,5 million d'emplois. Pour y parvenir, les autorités monétaires empruntent la voie de hausse des taux d'intérêt. Tant que les entreprises continueront à créer de nouveaux emplois et que les salaires augmenteront, les banques centrales seront obligées de poursuivre leurs politiques d'agressivité des taux. Par conséquent, le marché du travail est loin de converger vers son niveau pré-Covid.

3.2. Inflation

Les statistiques de l'OCDE indiquent que l'inflation a atteint des niveaux records à la clôture de ce dernier quadrimestre 2022. Ces pressions à la hausse sur les prix ont été alimentées par un

choc d'offre associé à la guerre russo-ukrainienne. Ces risques qui ont pesé sur les perspectives d'inflation ont conduit les banques centrales à adopter une politique de resserrement monétaire plus agressive. Les hausses les plus remarquables sont observées aux États-Unis et dans les pays européens, à telle enseigne de provoquer un durcissement des conditions financières au sein de ces économies. Les principaux moteurs à l'accélération de l'inflation ont été (i) les prix des denrées alimentaires, (ii) les prix de l'énergie, ainsi que (iii) les coûts des services relatifs au secteur des transports. Alors que selon les projections, l'inflation devra reculer l'année prochaine, elle restera nettement supérieure aux objectifs des banques centrales du monde.

FIGURE 05. PRÉVISIONS MENSUELLES DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source: OCDE.

Selon les prévisions de l'OCDE, l'inflation mondiale bondira de 4,7 % en 2021 à 8,8 % en 2022, avant de diminuer à 6,5 % en 2023. À son niveau actuel, l'inflation présente donc indéniablement un risque pour la stabilité macroéconomique future. La ramener aux cibles fixées par les banques centrales devrait être la priorité absolue des décideurs. Pour y parvenir, les banques centrales doivent implémenter des politiques de relèvement progressif des niveaux des taux d'intérêt, mais tout en aidant les ménages vulnérables et les

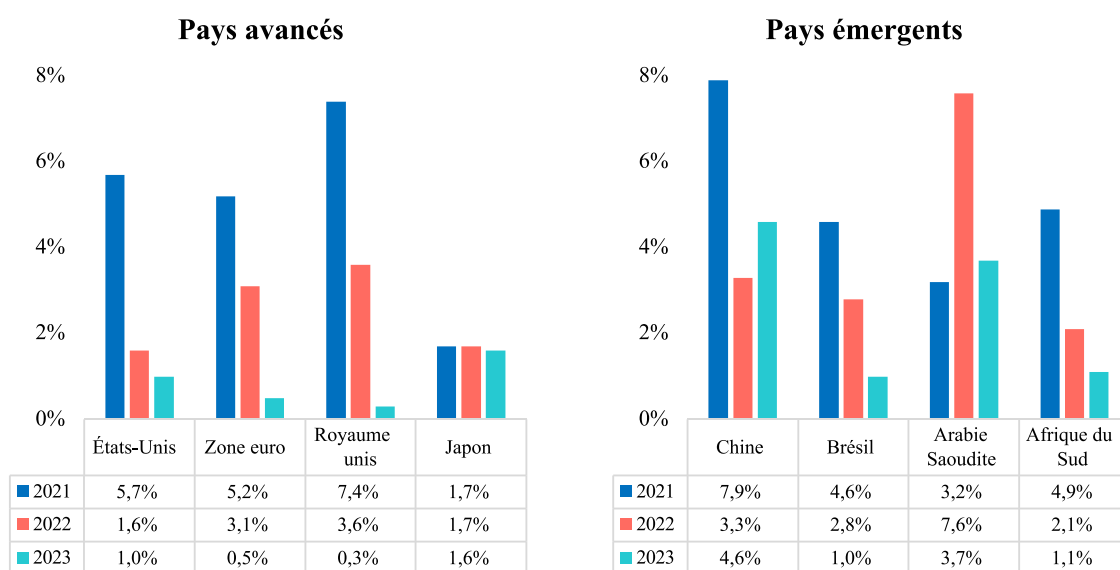
entreprises viables à faire face à la crise alimentaire et énergétique. Ce durcissement monétaire devrait être suffisant pour orienter la trajectoire des taux d'inflation aux niveaux pré-pandémiques d'ici deux ans. Cependant, cette politique stricte aura des coûts économiques réels, notamment l'accentuation du spectre d'une récession mondiale en 2023 occasionnant l'augmentation du niveau de chômage.

3.3. Croissance économique

Depuis le début de l'année 2022, l'économie mondiale fait face à des perspectives de plus en plus sombres et incertaines. Après avoir été secoué par la pandémie de la Covid-19 en 2020, le monde est en train d'expérimenter les lourdes retombées négatives de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Selon les projections économiques du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance des pays avancés devrait ralentir en passant de 5,2% en 2021 à 2,5% en fin 2022, et celle des pays émergents passerait de 6,8% à 3,6% entre les deux années. Il s'agit du profil de croissance le plus morose depuis 2001, si l'on excepte la crise financière de 2008 et le choc pandémique en 2020.

FIGURE 06. PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source: Banque Mondiale.

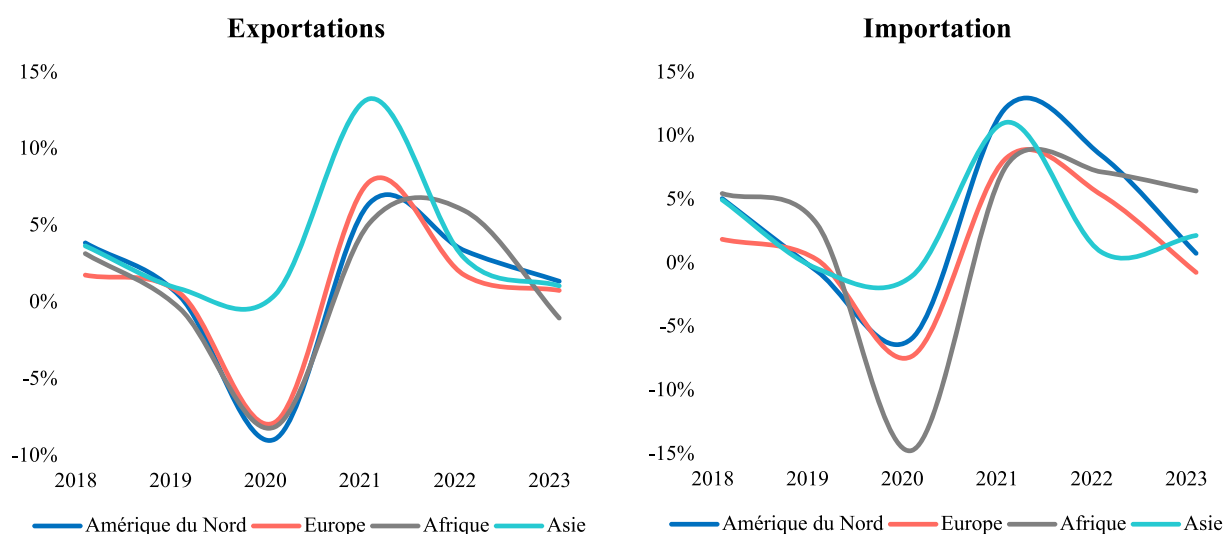
La Figure 6 révèle un ralentissement de la croissance économique plus sévère dans les économies avancées que dans les économies émergentes. Ce ralentissement se réaliserait principalement sur fonds de l'enlisement de la croissance des économies américaine et européenne. Face à cette décélération de l'activité économique mondiale, un soutien budgétaire ciblé devrait contribuer à amortir l'effet de cette potentielle récession sur les couches les plus vulnérables de la population, mais tout en veillant à ce que ledit soutien n'entrave pas les politiques de durcissement monétaire prônées par les banques centrales pour contrecarrer la spirale inflationniste. C'est dire que l'avenir de l'économie mondiale dépend de la bonne calibration des politiques monétaire et budgétaire, du déroulement de la guerre en Ukraine, ainsi que des perspectives de croissance en Chine. Les décideurs doivent donc s'employer à rétablir la stabilité des prix, à atténuer les pressions sur le

coût de la vie, et à implémenter des politiques structurelles susceptibles aussi bien de stimuler la productivité du travail que d'alléger les contraintes d'approvisionnement.

3.4. Commerce

Étant donné le ralentissement de la croissance dans les principales économies du monde, le commerce international a perdu de son élan le long de l'année 2022 et devrait rester modéré (mais positif) en 2023. Les prévisions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) indiquent que le volume des transactions internationales des marchandises a augmenté de 3% en 2022, alors que le taux d'accroissement initialement estimé au premier trimestre 2022 s'évaluait à 3,5%. S'agissant de l'année 2023, les prévisions indiquent que ce taux d'accroissement se situera au tour de 1%, contre une estimation initiale de 3,4%.

FIGURE 07. CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source: OMC.

En Europe, les prix élevés de l'énergie découlant de la guerre russo-ukrainienne ont comprimé les dépenses des ménages et augmenté les coûts de production. Aux États-Unis, le resserrement de la politique monétaire a touché les dépenses sensibles aux taux d'intérêt dans des domaines comme le logement, les véhicules à moteur et l'investissement fixe. La Chine continue de faire face aux épidémies de Covid-19 et aux perturbations de la production associées à une faible demande intérieure. Enfin, l'augmentation des factures d'importation de carburants, de denrées alimentaires et d'engrais

a entraîné une insécurité alimentaire et un surendettement dans les pays en développement de l'Afrique. Ce fort ralentissement de la croissance du commerce extérieur est appelé à se poursuivre jusqu'au prochain quadrimestre 2023 et sera principalement tributaire au fléchissement de la demande d'importation chinoise. Il faudrait donc attendre la levée complète des restrictions sanitaires en Chine pour relancer les échanges internationaux, étant donné le poids commercial de l'économie chinoise dans les transactions mondiales.

Encadré 1. Rapport de l'ACFE sur les tendances de la fraude dans le monde, édition 2022

Le rapport 2022 de l'ACFE³ a analysé près de 2 110 cas provenant de près de 133 pays dans le monde. La fraude a causé aux organisations une perte de près de 3,6 milliards de dollars américains qui représente près de 5% des revenus annuels.

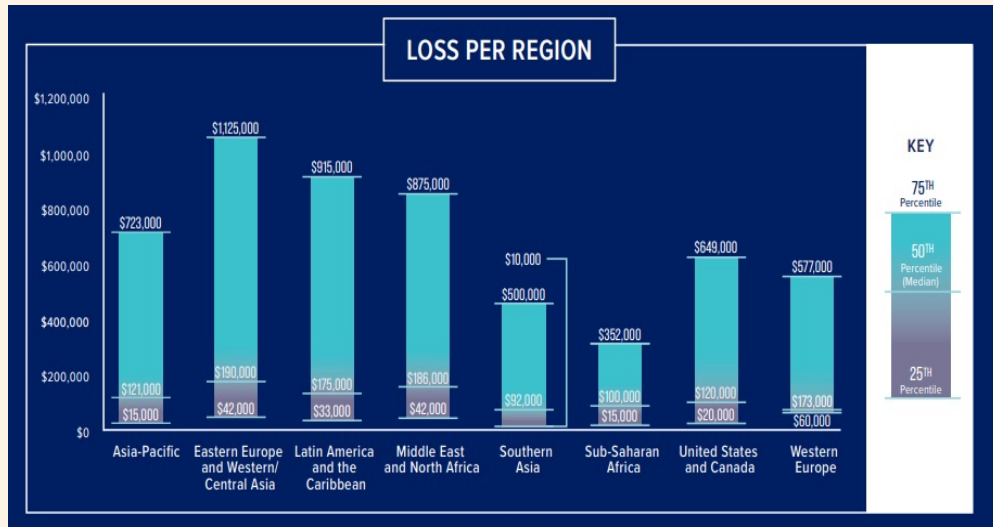
Les tendances de la fraude dans le monde

Le coût global de la fraude dans le monde

La fraude est un problème véritablement mondial, qui touche des organisations dans toutes les régions et dans tous les secteurs d'activité du monde entier. La fraude a causé à elle seule une perte de près de 3,6 milliards de dollar américain soit près de 5% des revenus annuels. Sur les 2 110 cas analysés, le coût moyen est estimé à 1,78 millions de dollar américain et près de 21% des cas analysés ont causé une perte de plus d'un million de dollar américain.

3. L'Association of Certified Fraud Examiners est la première institution de formation et de professionnalisation en matière de lutte contre la fraude dans le monde, et la certification qu'elle délivre est reconnue par les professionnels du monde entier. Elle rassemble près de 85 000 professionnels de la lutte contre la fraude toutes spécialités et organisations confondues (entreprises, cabinets de conseil, institutions publiques et organisations non gouvernementales), notamment : experts-comptables, auditeurs, juristes et avocats, consultants, universitaires, agents gouvernementaux. Pour plus de détail consulter le site officiel de l'ACFE : <https://www.acfe.com/>

FIGURE 08. PERTES CAUSÉES PAR LA FRAUDE DANS LE MONDE

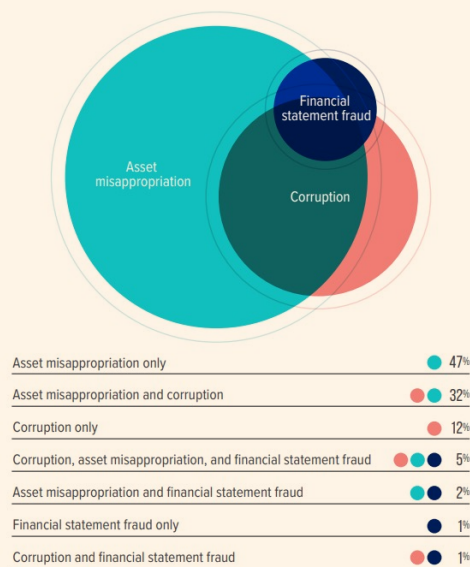


Source: ACFE, Report the Nations, 2022.

Par quel mécanisme la fraude est-elle perpétrée ?

Il existe trois principaux mécanismes par lequel la fraude est perpétrée. Le détournement d'actifs, qui implique qu'un employé vole ou utilise abusivement les ressources de son employeur, est le plus courant, 86% des cas entrant dans cette catégorie. Ces fraudes ont toutefois tendance à causer la perte médiane la plus faible, soit 100 000 USD par cas (voir figure ci-dessous). En revanche, les fraudes aux états financiers, dans lesquelles l'auteur provoque intentionnellement une inexactitude ou une omission importante dans les états financiers de l'organisation, constitue la catégorie la moins courante (9 % des cas) mais la plus coûteuse (593 000 USD). La troisième catégorie, la corruption qui comprend des délits tels que les pots-de-vin, les conflits d'intérêts et l'extorsion se situe au milieu en termes de fréquence et de pertes. Ces agissements se produisent dans 50 % des cas et entraînent une perte médiane de 150 000 USD.

FIGURE 09. SCHÉMA DE FRAUDE



Source : ACFE, Report the Nations, 2022.

Les propriétaires ou la direction font partie de la catégorie qui commettent plus de cas de fraude

Les propriétaires ou la direction font partie de la catégorie qui commettent plus de cas de fraude. Ils sont présents dans près de 62% des cas de fraude. À noter que cette tendance est haussière d'année en année. En effet, en 2012 cette implication représentait près de 56%. Ceci confirme l'ampleur du risque de contournement de contrôle par la direction.

En outre, les cas de collusion entraînent deux fois plus de perte aux organisations et sont présents dans 58% de cas. À noter que cette tendance est haussière d'année en année. En effet, en 2012 cette implication représentait près de 42%.

TABLEAU 02. PROFIL DES FRAUDEURS

	Median loss	Median duration	Scheme velocity (loss per month)
One perpetrator	\$57,000	12 months	\$4,800
Two perpetrators	\$145,000	12 months	\$12,100
Three or more perpetrators	\$219,000	12 months	\$18,300
Employee	\$50,000	8 months	\$6,300
Manager	\$125,000	16 months	\$7,800
Owner/executive	\$337,000	18 months	\$18,700
<100 employees	\$150,000	16 months	\$9,400
100+ employees	\$100,000	12 months	\$8,300

Source : ACFE, Report the Nations, 2022.

Que font les organisations lorsqu'ils identifient un cas de fraude ?

Les organisations sont moins nombreuses à engager des poursuites pénales, mais plus nombreuses à engager une action civile contre l'auteur de la fraude.

Les organisations le plus vulnérables à la fraude

Plus des deux tiers (69%) des fraudes rapportées ont eu lieu dans des organisations à but lucratif, 44% des organisations victimes étant des entreprises privées et 25% des entreprises publiques. Les entreprises privées et publiques ont subi respectivement une perte médiane de 120 000 USD et 118 000 USD.

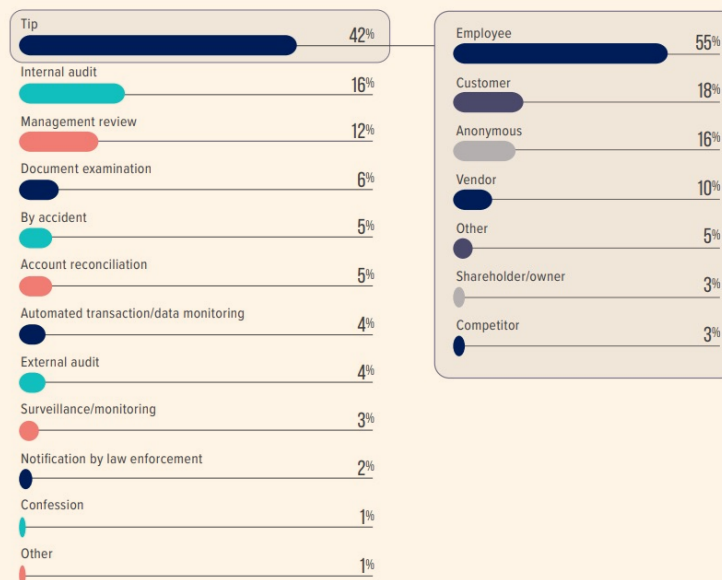
Les organisations gouvernementales sont victimes de fraude à différents niveaux et qui peut varier considérablement en termes d'opérations, de personnel et de budgets, et ont donc tendance à être touchées différemment par la fraude. Les entités de niveau national ont représenté le plus grand nombre de fraudes signalées (46%) et ont subi la plus grande perte médiane de 200 000 USD, soit près de quatre fois la perte médiane subie par les entités de niveau provincial (56 000 USD). En outre, les administrations locales, qui ont tendance à être plus petites en termes de personnel et de ressources, ont subi la deuxième perte médiane la plus élevée, à savoir 125 000 USD, soit plus du double de celle des entités au niveau de l'État ou de la province.

La dénonciation constitue le moyen la plus utilisée pour la détection des cas de fraude

Connaître les méthodes les plus courantes de découverte de la fraude est la base d'une détection efficace de la fraude. Malgré le nombre croissant de techniques avancées de détection de la fraude dont disposent les organisations, la dénonciation demeure toujours le moyen le plus courant de découvrir les cas de fraude. En effet, 42% des cas de fraude ont été découverts par des dénonciations, ce qui représente près de trois fois plus de cas que la deuxième méthode de détection la plus courante. Par conséquent, la mise en œuvre de des processus efficaces pour solliciter et évaluer minutieusement les dénonciations est une priorité cruciale pour les organisations et les investigateurs de fraude.

En outre, les employés figurent en tête de la liste des acteurs qui commettent la fraude. Ils sont présents dans près de 55% des cas de fraude. D'où la nécessité de renforcer les formations et les communications auprès des employés en matière de fraude.

FIGURE 10. MÉTHODES DE DÉTECTION DE LA FRAUDE



Source : ACFE, Report the Nations, 2022.

Quelle efficacité des politiques / contrôles anti-fraude ?

Les politiques de rotation des postes/de congés obligatoires et les audits surprises sont associés à une réduction d'au moins 50 % de la perte médiane et de la durée médiane des fraudes. Il est intéressant de noter que ces contrôles sont parmi les moins couramment mis en œuvre, puisque seulement 25 % des organisations ont une politique de rotation des postes/de congés obligatoires et 42 % utilisent des audits surpris, ce qui indique que de nombreuses organisations ont la possibilité d'ajouter ces outils très efficaces à leurs programmes anti-fraude. D'autres contrôles présentant des réductions notables dans les deux mesures comprennent la surveillance/analyse proactive des données et les évaluations formelles des risques de fraude voire figure ci-dessous :

TABLEAU 03. EFFICACITÉ DES POLITIQUES / CONTRÔLES ANTI-FRAUDE

Control	Percent of cases	Control in place	Control not in place	Percent reduction
Job rotation/mandatory vacation	25%	\$ 64,000	\$140,000	54%
Hotline	70%	\$100,000	\$200,000	50%
Surprise audits	42%	\$ 75,000	\$150,000	50%
Proactive data monitoring/analysis	45%	\$ 80,000	\$150,000	47%
Anti-fraud policy	60%	\$100,000	\$183,000	45%
Fraud training for employees	61%	\$ 97,000	\$177,000	45%
Formal fraud risk assessments	46%	\$ 82,000	\$150,000	45%
Code of conduct	82%	\$100,000	\$168,000	40%
Fraud training for managers/executives	59%	\$100,000	\$165,000	39%
Internal audit department	77%	\$100,000	\$150,000	33%
Dedicated fraud department, function, or team	48%	\$100,000	\$150,000	33%
External audit of internal controls over financial reporting	71%	\$100,000	\$150,000	33%
Management review	69%	\$100,000	\$150,000	33%
External audit of financial statements	82%	\$100,000	\$150,000	33%
Management certification of financial statements	74%	\$100,000	\$140,000	29%
Independent audit committee	67%	\$103,000	\$142,000	27%
Employee support programs	56%	\$ 90,000	\$120,000	25%
Rewards for whistleblowers	15%	\$100,000	\$105,000	5%

Source : ACFE, Report the Nations, 2022.

Que retenir du rapport de l'ACFE sur la fraude dans le monde ?

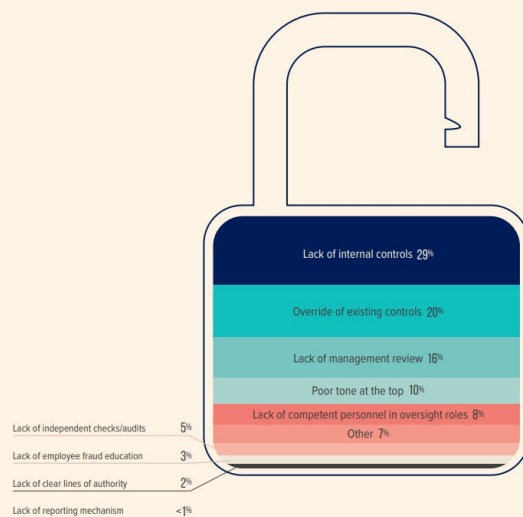
La faiblesse du contrôle interne a contribué pour beaucoup aux cas de fraude identifiés.

Même dans les organisations dotées de programmes anti-fraude, la fraude peut se produire et se produit effectivement. Toutefois, Le facteur le plus courant à l'origine des fraudes est le manque ou l'inefficacité du système de de contrôle interne. Près de 29% des organisations victimes n'avaient pas de contrôles adéquats en place pour empêcher la fraude de se produire.

Dans 20 % des cas, les contrôles internes existants ont été contournés, ce qui signifie que l'organisation victime avait mis en place des mécanismes de protection contre la fraude, mais que l'auteur de la fraude a pu contourner ces contrôles.

Les personnes ayant différents niveaux d'autorité au sein d'une organisation ont tendance à avoir différents niveaux d'accès et d'influence, ce qui peut affecter leur capacité à commettre des fraudes. Il n'est pas surprenant qu'un mauvais ton au sommet soit le facteur le plus courant à l'origine des fraudes commises par les propriétaires et les dirigeants. La faiblesse du contrôle la plus courante, tant pour les employés et les cadres moyens était l'absence de contrôles internes (34% et 29%, respectivement).

FIGURE 11. LA PLACE DU CONTRÔLE INTERNE DANS LES CAS DE FRAUDE EXAMINÉ



Source : ACFE, Report the Nations, 2022.



Image
provenant
de #freepik,
libre d'exploitation.

Partie II. Développements récents, défis et perspectives de l'économie congolaise

Durant le dernier quadrimestre de l'année 2022, la tendance observée est globalement demeurée la même qu'au quadrimestre précédent. Si la croissance économique est au rendez-vous, ses effets sont freinés par une inflation qui continue d'augmenter du fait des répercussions des chocs internationaux et s'établit à 12,4%, légèrement au-dessus de sa cible. L'augmentation du prix des matières premières, qui alimente la croissance, a toutefois permis de compenser celle des produits de première nécessité ainsi que du carburant.

Cette croissance élevée, qui devrait se situer à 6,4% en 2023, fait entrevoir des perspectives favorables à moyen terme pour la RDC. Cependant, la vulnérabilité de l'économie congolaise aux fluctuations des prix des produits de base et aux performances de ses principaux partenaires commerciaux, demeure très élevée. La hausse globale des prix des aliments et du pétrole, du fait de la guerre en Ukraine, si elle n'est pas atténuée au courant de 2023, pourrait exercer une pression plus forte sur le déficit budgétaire, l'inflation et la consommation des ménages, exacerbant ainsi la pauvreté et les inégalités.

– Pour les carburants terrestres :

Zones	Essence	Gasoil	Pétrole
Ouest	2 855,00 FC/litre	2 845,00 FC/litre	2 450,00 FC/litre
Nord	3 400,00 FC/litre	3 450,00 FC/litre	2 900,00 FC/litre
Est	3 400,00 FC/litre	3 450,00 FC/litre	2 900,00 FC/litre
Sud	3 345,00 FC/litre	3 485,00 FC/litre	3 000,00 FC/litre

– Pour le carburant d'avion (Jet A1) :

Zones	Vols nationaux	Vols internationaux
Ouest	2 075,43 FC/litre	2 855,56 FC/litre
Est	3 016,10 FC/litre	2 952,64 FC/litre
Sud	2 877,18 FC/litre	3 110,05 FC/litre

Par ailleurs, compte tenu des conflits persistants à l'Est, le défi immédiat de la RDC est de renforcer la sécurité et de maintenir la stabilité politique et macroéconomique tout en intensifiant les réformes en cours pour assurer une croissance durable. Telle est l'économie de la présente partie qui fera (i) une comptabilisation de principaux chocs qu'a subis l'économie congolaise au cours de ce quadrimestre, (ii) l'évolution de principaux indicateurs du cadre macroéconomique, (iii) les questions relatives au marché du travail congolais, à l'éducation et au social, ainsi que celles d'ordre politique, et (iv) les perspectives sur l'économie nationale.

1. Comptabilité des chocs

1.1. Nouveaux réajustements des prix du carburant

Après une première augmentation au mois de septembre 2022, les prix des carburants à la station ont une nouvelle fois bougé en République démocratique du Congo. Selon le communiqué du ministère de l'Économie nationale rédigé à cet effet, les nouvelles tarifications se présentent comme suit :

Cette situation est essentiellement expliquée par les effets pervers de la crise russo-ukrainienne, crise dont la RDC n'est pas à l'abri. En effet, depuis le début de cette crise, le gouvernement a procédé à plusieurs reprises au réajustement des prix des produits pétroliers. Plus de 400 millions USD ont été décaissés par le gouvernement au titre des subventions pétrolières cette année. Pourtant, seulement 80 millions USD étaient inscrits au budget de 2022.

La perturbation de l'offre mondiale de pétrole a également eu pour conséquence des épisodes de pénurie de carburant, notamment à Kinshasa qui a observé une grande pénurie au début de ce quadrimestre. Cette situation a eu pour conséquence un accroissement des files d'attente dans différentes stations-service, un rationnement de l'offre desdits produits poussant certains prestataires (essentiellement dans le secteur de transport) à recourir aux vendeurs individuels qui appliquent des prix exorbitants (jusqu'au triple des prix officiels) entraînant à la hausse le prix de transport (bus, taxi, moto).

Cependant, bien que les effets de la crise en Ukraine aient compté pour beaucoup dans l'évolution de la situation des hydrocarbures à travers le monde, il y a lieu de noter que la défaillance aigüe en matière de leadership et de bonne gouvernance dans ce secteur mais aussi dans l'action du gouvernement ont eu à exacerber les conséquences pour la RDC. Il est très surprenant de constater toutes ces contradictions et manque de consensus entre les principaux acteurs d'un secteur aussi stratégique. Ainsi, il est impérieux au gouvernement de prendre des mesures idoines et d'exploiter les pistes de solutions permettant de réguler cette situation de manière pérenne.

1.2. Placement de la République démocratique du Congo sur la liste grise du Groupe d'action financière

La République démocratique du Congo a été placée sur la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi). Dans son dernier rapport (octobre 2022), trois pays africains supplémentaires ont

été ajoutés sur la liste grise du Gafi soit la liste des juridictions « sous surveillance renforcée ». Il s'agit de la République démocratique du Congo, du Mozambique et de la Tanzanie, qui y retrouvent le Sénégal, le Mali, le Maroc, le Burkina Faso, le Soudan du Sud et l'Ouganda, comme pays africains.

La RDC se trouvait déjà dans une situation inconfortable vis-à-vis du Gafi depuis plusieurs mois. En effet, en l'espace de deux ans, la RDC a reçu de multiples mises en garde de l'organisation intergouvernementale et a été placée dans le statut de pays « sous observation » en juin 2022. Les conclusions du Gafi s'appuient sur les maigres résultats en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, bien que des efforts ont été consentis par le gouvernement.

L'inscription de la RDC sur la liste des « pays sous surveillance renforcée » aura de nombreuses conséquences. Premièrement, elle engage le pays à remédier pleinement aux lacunes identifiées et à mettre en œuvre le plan d'action du Gafi. Deuxièmement, le maintien d'un statu quo, ou encore la détérioration de l'environnement pourrait être nuisible à l'économie notamment vis-à-vis de ses transactions avec l'étranger, spécialement les transactions en dollars. Troisièmement, bien que ne constituant pas une sanction, ce statut est une contrainte quant à la matérialisation de réformes dans le secteur. En effet, cette situation rapproche malheureusement la RDC d'un autre dispositif, celui des juridictions à haut risque ou « liste noire » du Gafi, sur laquelle ne figurent que l'Iran et la Corée du Nord, respectivement inscrits depuis 2009 et 2011.

1.3. Dégradation de la situation sécuritaire au Nord-Kivu

Après l'accalmie observée sur le front Est durant le deuxième quadrimestre, la situation sécuritaire s'est considérablement dégradée durant ce quadrimestre. Après ses offensives lancées au mois d'octobre 2022, le M23 a reconquis du terrain dans le Nord-Kivu, occasionnant des pertes humaines et matérielles énormes ainsi que des déplacements massifs.

Le gouvernement congolais continue d'accuser celui du Rwanda d'apporter à cette rébellion un soutien que des experts de l'ONU et des responsables américains ont également documenté, mais le Rwanda nie avec constance, en accusant en retour Kinshasa, qui nie également, de collusion avec les FDLR, un mouvement constitué par certains auteurs du génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda. Kigali accuse la communauté internationale « d'exacerber » la crise.

Plusieurs rounds de négociation ont été menées afin d'aboutir à une désescalade rapide de la situation à l'Est. Ces négociations ont abouti à l'annonce du retrait le 23 décembre 2022. Cependant, l'armée congolaise avait qualifié de "leurre" cette annonce de désengagement car depuis, aucun mouvement de retrait effectif n'avait été signalé. Par ailleurs, le M23 a lancé d'autres offensives et conquis d'autres localités.

Cette avancée du M23 intervient après le déploiement effectif de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est, sous commandement kényan. L'absence de mandat offensif clair, ainsi que les intérêts divers et parfois conflictuels entre les différentes armées participantes risquent de neutraliser l'efficacité de celle-ci. Par ailleurs, il y a lieu de s'interroger sur la sincérité des engagements des pays participants, car en effet, pour le cas de Kibumba, la remise et reprise a eu lieu avec la force régionale. Cependant, la présence des terroristes du M23 reste signalée. Enfin, l'abandon de la RDC de sa sécurité au profit des pays étrangers appelle à un examen profond du dispositif sécuritaire du pays.

1.4. Propagation du conflit communautaire Teke et Yaka

Depuis le mois de juin 2022, un conflit opposant, dans le territoire de Kwamouth au Mai-Ndombe, les Teke et les Yaka, est documenté. Il est basé sur des revendications foncières et économiques. Ces violences communautaires, ont déjà fait plus de 200 morts et causé un déplacement massif de la population, sans compter le bilan matériel de plusieurs centaines de maisons détruites et incendiées.

Cette situation sécuritaire, déjà très volatile, s'est très vite dégradée tout au long de ce quadrimestre, le conflit ayant pris des proportions inquiétantes. En effet, après les provinces voisines, les affrontements entre ces deux communautés se sont exportés à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. La confirmation a été faite par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, qui a indiqué lors de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres du vendredi 02 décembre que 12 personnes ont été tuées par les assaillants dans la commune de Maluku à Kinshasa.

Cette tournure incontrôlée prise par ce conflit interroge autant qu'il surprend. En effet, alors qu'à ces débuts, ce conflit était circonscrit à la province du Mai-Ndombe, sa propagation alimente le spectre d'une généralisation du conflit à la partie Ouest du pays. Par ailleurs, la dénonciation, par divers acteurs politiques et de la société civile, des ramifications obscures du conflit invite le gouvernement à tout mettre en œuvre afin de le contenir, et d'y mettre un terme.

1.5. Hausse substantielle du budget de l'État : un budget de 16 milliards voté par le Parlement

Le budget du gouvernement de la RDC, déposé au Parlement au mois de septembre, a été déclaré recevable par le Parlement. Ce projet du budget 2023 enregistre une hausse de 17,8% par rapport à celui de 2022. En effet, alors que le budget de cette année est de près de 12 milliards de dollars, le projet déposé par l'exécutif était de l'ordre de 14,6 milliards de dollars.

Ce budget est justifié par de nombreux programmes que le gouvernement de la RDC a mis en place. En effet, la RDC est engagée dans un vaste projet de développement dont le financement est encore en cours de mobilisation. Ce budget sera ainsi mis en œuvre dans le cadre du programme de développement local des 145 territoires initié par le gouvernement en octobre 2021. À son vote, le budget a été porté à 16 milliards USD par le Sénat de République.

Le pays s'apprête par ailleurs aussi à organiser des élections en 2023, le budget déposé permettra ainsi de doter la commission électorale des moyens de sa politique en vue de l'organisation des élections de 2023. Un autre fait notable dans ce projet déclaré recevable est la volonté du gouvernement de monter à plus de 10% du budget les dépenses liées à la sécurité et aux forces armées.

L'accroissement du budget en vue de financer le développement à la base, en commençant par les territoires, est une opération bienvenue. Cependant, au vu des visées électoralistes, il y a nécessité au gouvernement d'injecter les fonds dans les projets les plus porteurs et plus contributeurs à la croissance. Il y a également nécessité de la part du gouvernement d'observer une exécution budgétaire orthodoxe afin de permettre à chaque secteur de bénéficier de l'ensemble de crédits votés, mais aussi de limiter le recours à l'endettement public ou aux avances de la Banque Centrale.

2. Cadre macroéconomique

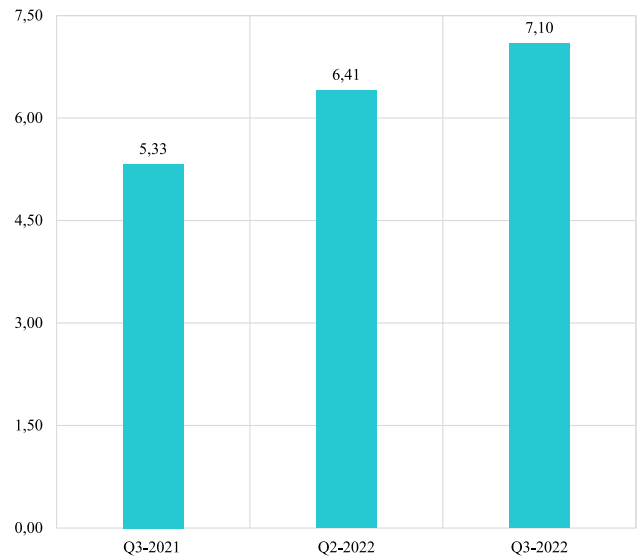
2.1. Secteur réel

A. De la dynamique économique

En ce dernier quadrimestre de l'année 2022, les principaux indicateurs économiques continuent d'afficher de bonnes performances. La croissance économique, au départ prévue à 6,2% par la Banque mondiale, s'est consolidée et se situe à 7,1%, soit l'un des plus élevés d'Afrique. Cette tendance devrait se poursuivre en 2023 avec des prévisions de croissance établies à 6,4%, au-delà de la moyenne d'Afrique subsaharienne.

Cette croissance est expliquée principalement par la branche des industries extractives, soutenue par l'amélioration des prix des minerais, le secteur des services notamment les transports et télécommunications ainsi que le bon comportement de la dépense publique tant de consommation que d'investissement. Le secteur non minier, bien qu'en léger ralentissement (4,1% en 2022 contre 4,5% en 2021), entretient également la croissance.

FIGURE 12. PRÉVISION DU TAUX DE CROISSANCE EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE (EN %)



Source : Congo Challenge.

Le cadre économique continue de subir des chocs liés à la hausse des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires en raison de la guerre en cours en Ukraine, exerçant des pressions à la hausse sur l'inflation intérieure. Cependant, la tendance positive continue des prix des métaux durant ce quadrimestre compense celle des prix des produits alimentaires et du pétrole. Elle devrait par ailleurs conduire à une amélioration des termes de l'échange et à un compte courant équilibré, contribuant ainsi à constituer des réserves suffisantes et limiter les fluctuations excessives des taux de change.

B. De la dynamique des prix intérieurs

La dynamique des prix intérieurs est caractérisée en ce dernier quadrimestre 2022 par une accélération du rythme de formation des prix, confirmant la tendance inflationniste observée sur les deux quadrimestres précédents.

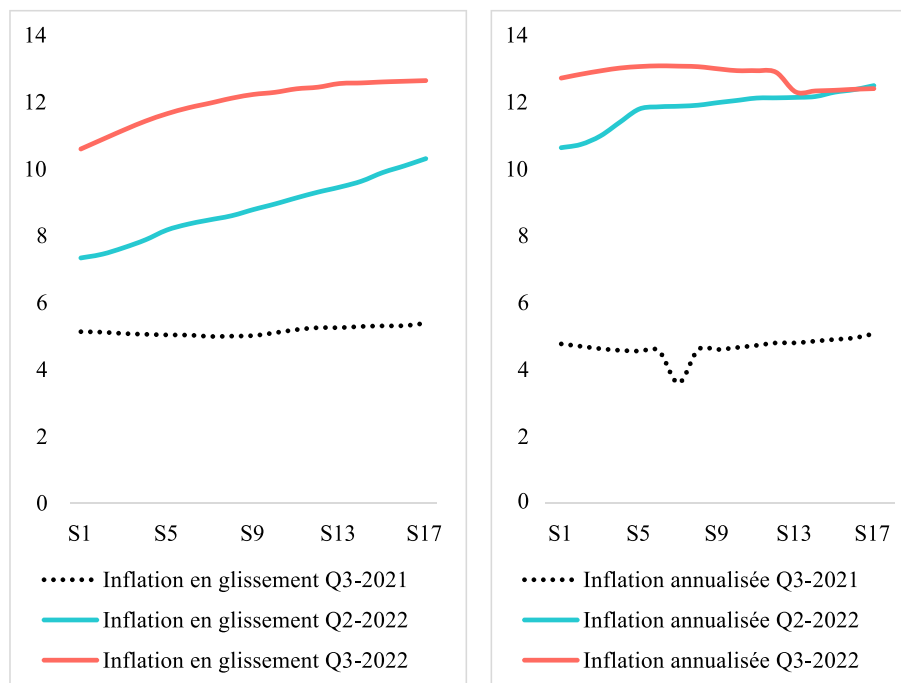
Alors que la cible d'inflation pour cette année 2022 était établie à 11%, les pressions continues sur les prix ont établi l'inflation à fin décembre à 12,4% soit un point au-dessus de la position souhaitée. Comparativement au quadrimestre précédent et au même quadrimestre l'année dernière, on

remarque une accélération plus ou moins élevée du rythme de formation des prix. L'inflation en fin de période a augmenté de 7,33% comparativement à son niveau de fin 2021.

À fin décembre 2022, les principaux facteurs de l'inflation sont demeurés de nature extérieure avec la hausse du prix des carburants, le dérèglement de la chaîne mondiale d'approvisionnement et la hausse des prix des aliments.

Cette inflation de plus en plus élevée érode le pouvoir d'achat du Congolais dont les conditions de vie sont déjà assez rudes. Par ailleurs, elle confirme les vulnérabilités de l'économie congolaise sévèrement exposée aux conséquences de la guerre en Ukraine. Plus encore, pendant que les bonnes performances économiques sont portées par le secteur extérieur, le retournement de la conjoncture internationale pourrait exercer une pression plus grande sur les principaux indicateurs et entamer la stabilité du cadre macroéconomique.

FIGURE 13. ÉVOLUTION DES TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL ET ANNUALISÉE

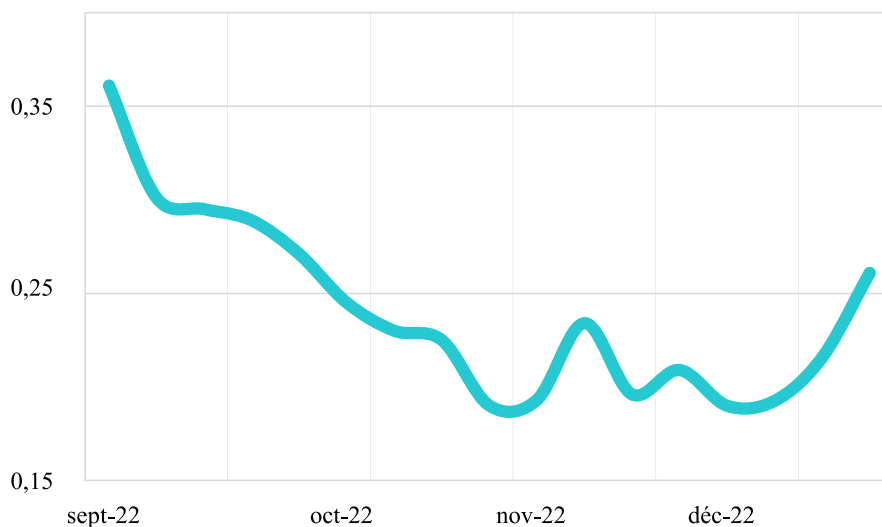


Source: INS.



Image provenant de #google, libre d'exploitation.

FIGURE 14. ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION HEBDOMADAIRE



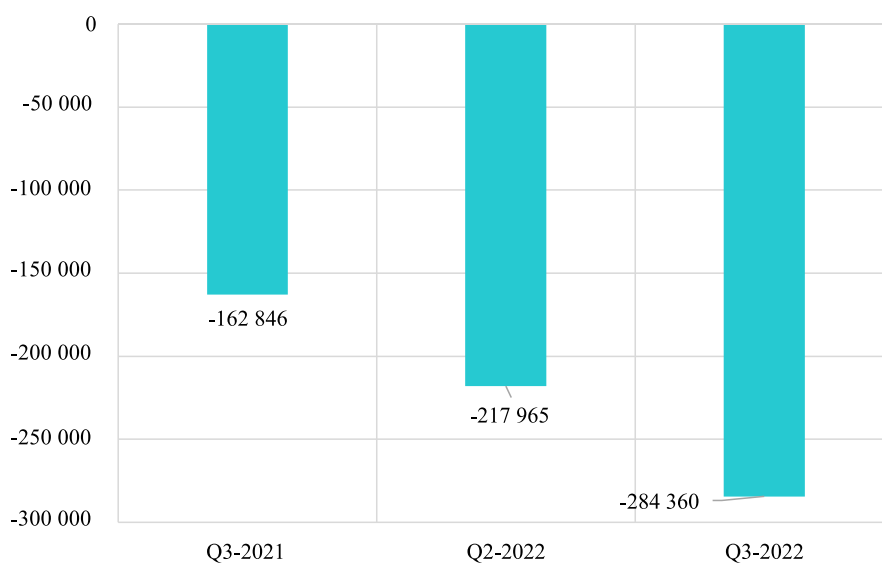
Source: INS.

2.2. Finances publiques

Tout au long de l'année 2022, le compte des opérations de l'État s'est soldé par une balance déficitaire. Il en a été le cas aux premier et deuxième quadrimestres, il en est également le cas au cours

de ce dernier quadrimestre. En effet, au cours de ce quadrimestre les recettes publiques se sont élevées à 733,707 milliards de francs congolais contre un niveau de dépenses de 1 014,441 milliards de francs congolais établissant le déficit budgétaire à 280,733 milliards de francs congolais.

FIGURE 15. SITUATION COMPARATIVE DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES CUMULÉS EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE (EN MILLIONS DE CDF)

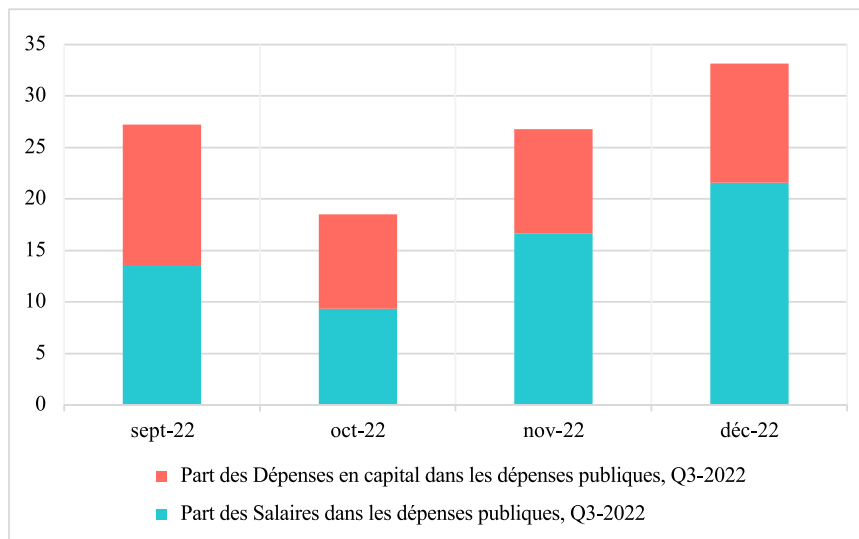


Source: Ministère des Finances & calculs de Congo Challenge.

La dynamique haussière de la dépense publique s'est maintenue au courant de ce quadrimestre par rapport à son niveau du quadrimestre précédent. La dépense publique à ce quadrimestre s'est montée à 1 014,441 milliards de francs congolais en moyenne mensuelle, soit à peu près le même niveau que le quadrimestre précédent et près du double par rapport au même quadrimestre l'année antérieure. La structure des dépenses quant à elle s'est également maintenue. En effet, les dépenses du gouvernement restent orientées vers le paiement des salaires, et plus globalement vers les frais de fonctionnement. Il s'observe également une stagnation des dépenses d'investissement qui restent à des niveaux bas en termes de parts dans les dépenses totales.

Il en ressort que la dépense publique demeure de faible qualité et reste accaparée par les dépenses de fonctionnement au détriment de l'investissement. Pourtant, les efforts de développement du pays nécessitent des moyens considérables pour être matérialisés, et les efforts dans ce sens sont faibles. Par ailleurs, les institutions restent budgétivores, et entraînent la fuite des ressources vers certains secteurs au détriment des transferts sociaux et des budgets d'investissement. La nécessité de réduction du train de vie de l'État continue de se poser, tant pour des raisons économiques que sociales.

FIGURE 16. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES PUBLIQUES

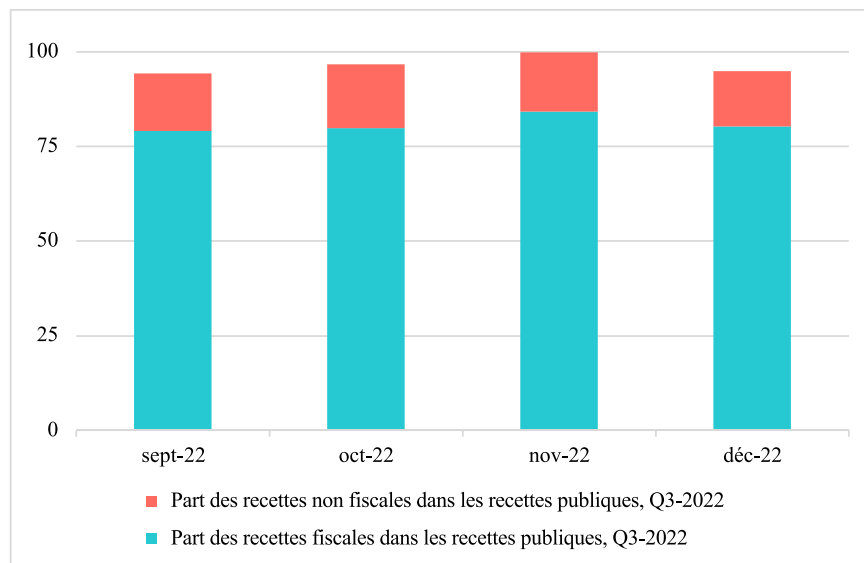


Source : Ministère des finances, CTR.

Les recettes publiques quant à elles se sont situées à 733,707 milliards de CDF au cours du dernier quadrimestre 2022, soit un léger ralentissement par rapport au niveau qu'elles avaient atteint un quadrimestre plus tôt. Cependant, comparativement au même quadrimestre l'année

antérieure, elles se sont accrues plus de 40%. Elles ont été essentiellement composées des recettes fiscales, dont la contribution a été plus importante que celle du quadrimestre précédent, et du même quadrimestre l'année précédente.

FIGURE 17. ÉVOLUTION DE LA PART DES RECETTES FISCALES DANS LES RECETTES PUBLIQUES

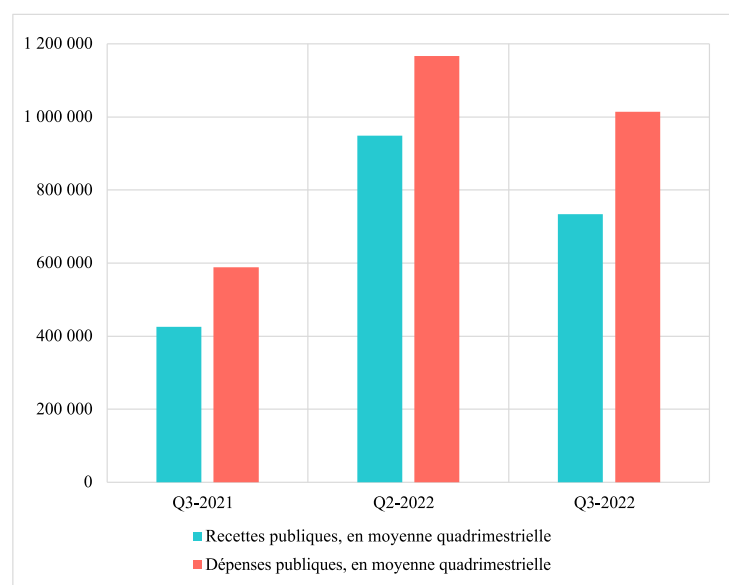


Source : Ministère des finances, CTR.

La structure des opérations de l'État a fait ressortir que, pour ce quadrimestre et comme pour le quadrimestre précédent, les recettes publiques ont été moins importantes que les dépenses, ce qui a conduit à un déficit durant le dernier quadrimestre

2022. Les recettes collectées, ayant été supérieures à leurs prévisions, l'existence d'un déficit en fin de période dénote d'une mauvaise gestion de la dépense.

FIGURE 18. ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Congo Challenge.

Par ailleurs, avec les particularités de l'année à venir notamment la tenue des élections et, au regard de l'enlisement de la situation sécuritaire, le gouvernement devrait adopter une plus grande

orthodoxie dans sa gestion afin de pouvoir rencontrer tous les impératifs que le cycle électoral ainsi que la situation à l'Est imposeront.

Encadré 2. Moody's relève les perspectives de la RDC

L'agence de notation Moody's a rendu publique le 11 novembre 2022 l'actualisation de son analyse sur la République Démocratique du Congo. La note d'émetteur en devises locales et étrangères à long terme de la RDC est passée de Caa1 à B3. La perspective de la RDC est passée de positive à stable et ce changement est étroitement lié aux perspectives économiques et budgétaires du pays grâce à certaines améliorations observées suite aux réformes structurelles mises en œuvre dans le cadre du programme avec le FMI. Cette perspective positive se justifie par l'augmentation des réserves officielles de devises étrangères, malgré les améliorations récentes, la solvabilité de la RDC reste limitée par son très faible PIB par habitant, sa faible compétitivité, ses institutions encore faibles et la détérioration du risque politique, ainsi que sa capacité de financement intérieure très limitée et sa dépendance à l'égard des financements concessionnels extérieurs.

Dans son rapport, Moody's a relevé ses notations sur les plafonds nationaux en monnaie locale et en monnaie étrangère, respectivement de B2 et B3. Ce changement est dû au fait que l'écart entre le plafond en monnaie nationale et la notation souveraine traduit le degré élevé de l'imprévisibilité des actions gouvernementales, le risque lié à l'instabilité politique ainsi que l'explosion importante de l'économie dans le secteur minier. Tandis que l'écart entre le plafond en monnaie étrangère et en monnaie locale traduit une politique monétaire dont l'efficacité est limitée avec une ouverture relativement faible du compte de capital et des risques de convertibilité compte tenu des antécédents de volatilité des taux de change lors des épisodes de chocs sur les prix des produits de base.

Les analystes de Moody's soutiennent que les améliorations institutionnelles, en particulier dans la gestion des finances publiques, y compris l'administration fiscale et le renforcement du cadre de la politique monétaire, constituent la cause du passage à B3. Moody's s'attend à ce que les recettes publiques atteignent 15,4% du PIB en 2022, trois ans en avance sur l'objectif fixé au début du programme du FMI. L'objectif était d'augmenter les recettes publiques de quatre points de pourcentage pour atteindre 14 % du PIB d'ici 2025. Les recettes publiques ont atteint un point bas en 2020 à 9 % du PIB. Cette hausse pourrait s'expliquer d'une part par l'embellie de cours de matières premières dont la RDC est parmi les grands producteurs et d'autre part par les réformes mises en place par le gouvernement. Il s'agit notamment d'améliorer l'efficacité de l'administration fiscale par la simplification, la rationalisation des dépenses fiscales et de certaines charges non fiscales, l'amélioration de l'efficacité de la TVA et la promotion de la numérisation.

Dans l'ensemble, la crédibilité du budget a été renforcée ainsi que la gestion de la trésorerie avec des ressources affectées aux dépenses d'investissement et exécutées comme telles. Entre-temps, l'indépendance de la Banque Centrale du Congo a été réaffirmée et le gouvernement a signé un accord de reconnaissance de la dette due à la banque centrale, ce qui constitue une première étape vers sa recapitalisation.

Les analystes de Moody's projettent un taux de croissance moyenne du PIB de 7 % pour la période entre 2022-2025. Cette croissance est tirée par le secteur extractif qui devrait continuer à jouer un rôle majeur dans l'économie et devrait continuer à croître d'environ 10 % chaque année. Avec l'avènement de la voiture électrique, la demande mondiale de cuivre et de cobalt devrait rester forte avec une croissance continue dans le temps. La production de cuivre continue de s'accroître, et les autorités prévoient que celle-ci dépassera 2,3 millions de tonnes en 2022 (contre 1,7 million de tonnes en 2020) et révisent à la hausse les projections à près de 3 millions de tonnes d'ici 2026. Au-delà du secteur minier, l'économie congolaise a enregistré un rebond des activités dans les autres secteurs tels que celui de services. Elle devrait bénéficier de l'augmentation des dépenses en capital du gouvernement et du niveau croissant d'investissement dans l'économie pour remédier aux principaux goulots d'étranglement des infrastructures.

Moody's prévoit que les réserves officielles brutes de change continueront d'augmenter et dépasseront 6 milliards de dollars d'ici 2025, soutenues par le compte courant du pays qui devrait rester légèrement excédentaire sur la période 2022-2025.

En dépit des récentes améliorations institutionnelles et de l'amélioration des perspectives économiques, la solvabilité de la RDC reste limitée par une série de problèmes de crédit chroniques : un PIB par habitant très faible, qui est l'un des plus bas de l'univers de notation de Moody's ; une faible compétitivité et d'importantes lacunes en matière d'infrastructures qui limitent le potentiel de croissance ; une force institutionnelle encore faible, bien qu'en voie d'amélioration, la RDC se situant dans le bas des classements internationaux mesurant la gouvernance et l'efficacité des institutions ; et une capacité de financement interne très limitée et une dépendance à l'égard des financements concessionnels externes, malgré le faible endettement de la RDC.

Du côté social, le score du profil d'émetteur est très négatif, soit S-5, principalement liée à la pauvreté, aux faibles résultats en matière d'éducation et au faible accès aux services de base. Par ailleurs, la RDC reste vulnérable au risque politique à l'approche de l'élection présidentielle de l'année prochaine et à l'instabilité accrue dans l'est du pays avec la récente résurgence du groupe rebelle M-23.

Image
provenant
de #Google,
libre d'exploitation.



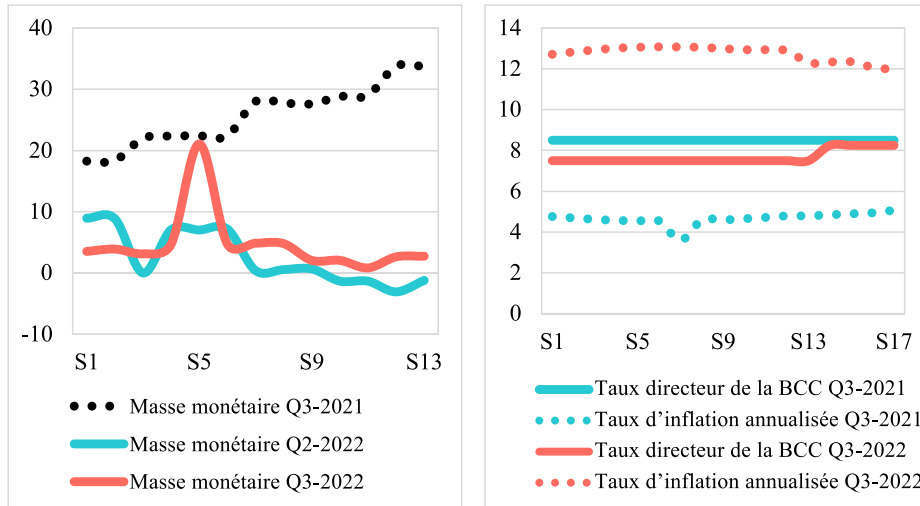
2.3. Monnaie

Au cours du dernier quadrimestre 2022, l'évolution de la masse monétaire a été légèrement supérieure à son évolution par rapport au quadrimestre précédent, mais largement inférieure à son niveau à la même période de l'année précédente. Ce ralentissement de la création monétaire (à 2,73% de croissance à fin décembre 2022), est lié à l'endurcissement de la politique monétaire par la Banque centrale, en relevant le taux directeur à 8,25%, soit 0,25 point en dessous de son niveau du même quadrimestre, l'année précédente. Pour ce qui est de la base monétaire, elle a augmenté de façon significative, comparativement à la tendance observée durant le quadrimestre précédent, même si son niveau reste moins important par rapport à celui du deuxième quadrimestre de l'année 2021. Cette augmentation serait l'effet de l'augmentation des avoirs extérieurs nets, mais aussi des réserves de banques commerciales à la Banque centrale.

La politique monétaire menée par la Banque centrale depuis le début de l'année 2022 a été une politique monétaire prudente. Le dispositif de la politique a été maintenu quasi inchangé, le taux d'intérêt sur les prêts à court terme – le taux directeur de la Banque Centrale – s'étant situé à 7,5 % sur les dix premiers mois de l'année. Cependant, l'institut d'émission a relevé son taux à 8,25%, vraisemblablement pour stopper les poussées inflationnistes, et contenir la création monétaire. Ce taux est inférieur au taux d'inflation annualisé qui se situe à 11,96%.

Par ailleurs, la Banque centrale a procédé, depuis janvier 2022, à la levée de la réserve obligatoire selon la monnaie des dépôts. Cette disposition a eu l'avantage de rétablir les positions excédentaires des réserves des banques et de restaurer le potentiel d'octroi des crédits en monnaie nationale pour poser les jalons de la dédollarisation progressive de l'économie.

FIGURE 19. ÉVOLUTION CONJOINTE DE LA MASSE MONÉTAIRE, DU TAUX DIRECTEUR ET DU TAUX D'INFLATION ANNUALISÉE



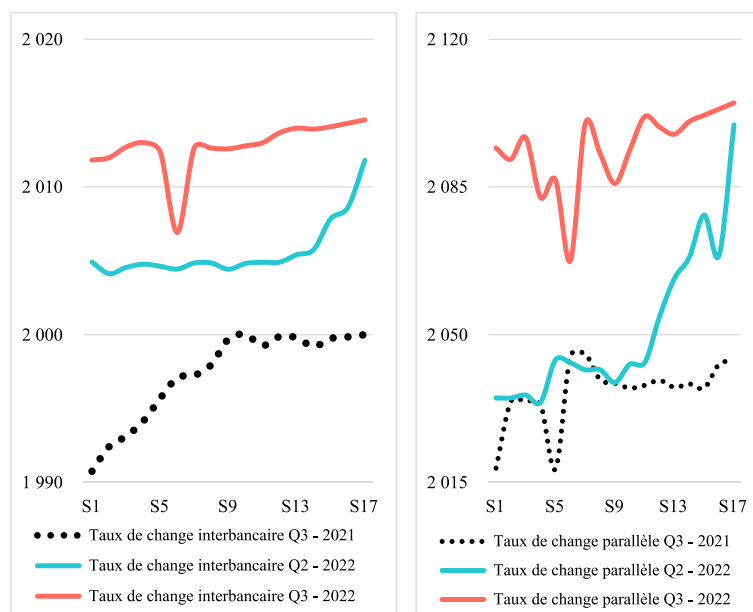
Source : BCC.

2.4. Secteur extérieur

La stabilité du secteur extérieur s'est maintenue durant ce quadrimestre. En effet, l'évolution du taux de change, tant à l'officiel qu'au parallèle, s'est située dans une fourchette raisonnable, même si le franc congolais continue sa lente dépréciation, bien que le rythme semble être maîtrisé,

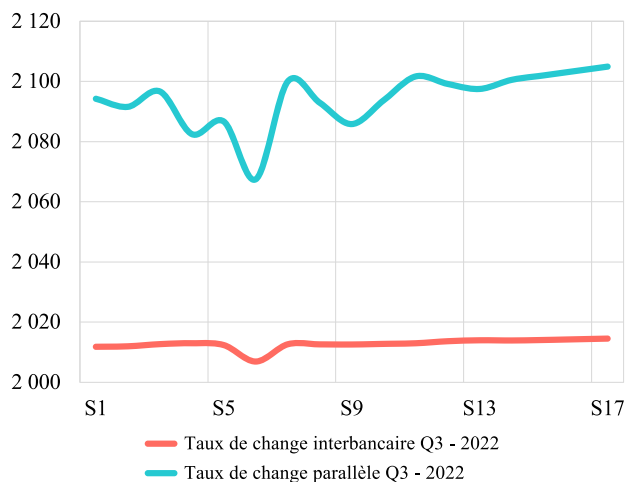
comparativement au dernier quadrimestre. En moyenne, le dollar américain s'est échangé contre 2 013 francs congolais, tandis qu'au parallèle, il s'échangeait à 2 094 francs congolais. Le taux de change au parallèle, après avoir flirté avec la barre de 2 100 CDF contre 1 USD, a en effet finalement atteint cet objectif durant la quatorzième semaine du quadrimestriel.

FIGURE 20. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE INTERBANCAIRE ET DU TAUX DE CHANGE PARALLÈLE



Source : BCC.

FIGURE 21. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

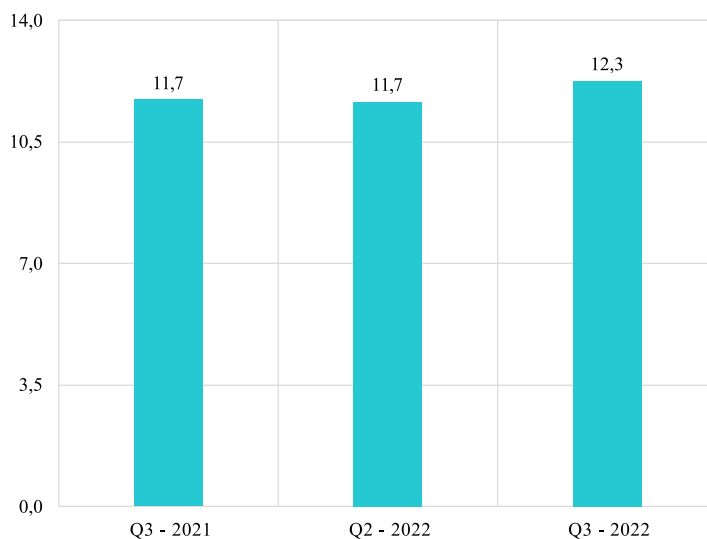


Source : BCC.

L'évolution positive des réserves de change a permis à la banque centrale de contenir les pressions sur le taux de change, et par ricochet sur l'indice de prix à la consommation, étant donné la forte dollarisation de l'économie. Cette évolution a été favorisée par les cours favorables des métaux précieux ainsi que l'appui du Fonds monétaire international.

En effet, les réserves de change se consolident et se sont montées, à la fin de ce quadrimestre à USD 4 405 millions contre USD 3 450 millions le quadrimestriel précédent. En moyenne quadrimestrielle, elles ont représenté 12,3 semaines d'importation, en hausse par rapport à leur niveau au quadrimestre précédent, ainsi qu'au même quadrimestre l'année dernière.

FIGURE 22. ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGES EN SEMAINES D'IMPORTATION



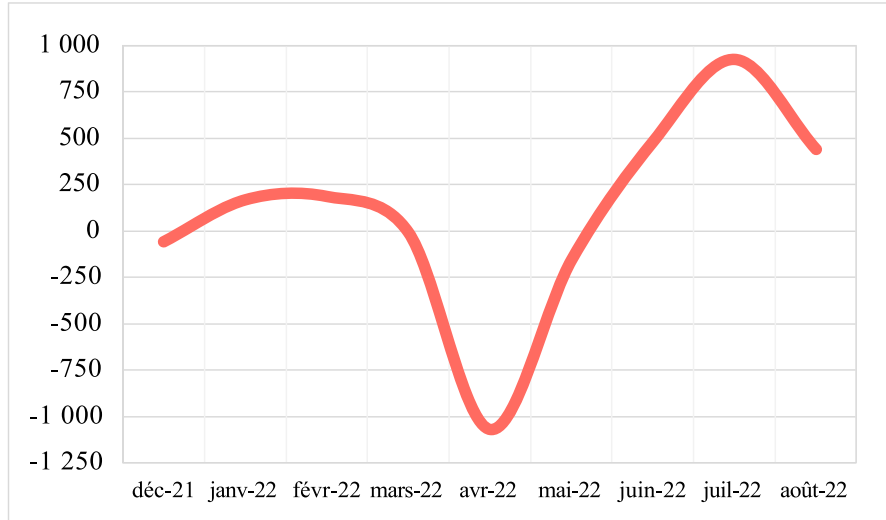
Source : Ministère des Finances.

2.5. Secteur financier

Dans sa dernière note de conjoncture économique, parue au début de ce quadrimestre, la Banque centrale du Congo a fait ressortir une amélioration de la situation financière de la RDC. En effet, la croissance enregistrée par les avoirs des banques commerciales en monnaie nationale en

compte courant à la Banque Centrale du Congo a été en moyenne de 5,8 % et a porté ceux-ci à 2 815,6 milliards. Comparativement au même quadrimestre l'année dernière, il se dégage une position nette des avoirs en monnaie nationale des banques commerciales positive de 440,1 milliards contre un niveau négatif de 58,7 milliards de CDF à fin décembre 2021.

FIGURE 23. POSITION NETTE DES AVOIRS DES BANQUES COMMERCIALES EN COMPTE COURANT À LA BCC



Source : BCC.

Cependant dans l'ensemble, les réserves des banques (encaisses plus avoirs libres des banques en monnaie nationale) moins les réserves obligatoires en monnaie nationale sont demeurées

excédentaires jusqu'à fin avril. Cette évolution a coïncidé avec l'augmentation des concours à l'économie en monnaie nationale.



Image provenant de #Congo Challenge.

3. Politique et questions sociales

1.1. Marché du travail, éducation et questions sociales

En ce quadrimestre, la position sociale de la RDC est restée inchangée comparativement au même quadrimestre l'année précédente. La RDC se classe au 164^{ème} rang sur 174 pays selon l'indice de capital humain 2020, conséquence de décennies de conflits, de fragilité et de développement contrarié. L'indice de capital humain de la RDC s'établit à 0,37, au-dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,40). Cela signifie qu'un enfant congolais né aujourd'hui ne peut espérer réaliser que 37 % de son potentiel, par rapport à ce qui aurait été possible s'il avait bénéficié d'une scolarité complète et de qualité, et de conditions de santé optimales.

Les principaux facteurs à l'origine de ce score médiocre sont le faible taux de survie des enfants de moins de cinq ans, le fort taux de retard de croissance des enfants et la piètre qualité de l'éducation. Le taux de retard de croissance en RDC (42 % des enfants de moins de cinq ans) est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne et la malnutrition est la cause sous-jacente de près de la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans. Et contrairement à d'autres pays africains, la prévalence du retard de croissance dans le pays n'a pas diminué au cours des vingt dernières années. En raison d'un taux de fécondité très élevé, le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance a augmenté de 1,5 million.

L'accès à l'éducation s'est considérablement amélioré au cours des deux dernières décennies, en particulier pour les filles et à des âges plus précoces. Entre 2000 et 2017, le taux net de scolarisation dans le primaire a augmenté de 50 %, passant de 52 à 78 %. Cependant, la qualité de l'éducation est extrêmement faible : en termes d'apprentissage et de réussite, le taux d'achèvement du primaire n'est que d'environ 67 %, et on estime que 86 % des enfants de 10 ans en RDC sont en situation de pauvreté des apprentissages, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas lire et comprendre un texte simple.

Les femmes congolaises se heurtent à des obstacles importants en matière de perspectives économiques et d'autonomisation, y compris les violences basées sur le genre (VBG) et la discrimination. Seulement 16,8 % des femmes terminent l'école secondaire, soit environ la moitié du taux correspondant pour les hommes. Les mariages précoces et les taux de fécondité élevés posent problème, le taux de fécondité des femmes et des filles sans aucune éducation étant deux fois supérieur à celui des femmes ayant achevé leurs études secondaires (7,4 enfants contre 2,9). La moitié des femmes déclarent avoir subi des violences physiques et près d'un tiers ont subi des violences sexuelles, le plus souvent perpétrées par un partenaire intime.

Le taux d'activité des femmes en RDC est estimé à près de 62 %, la plupart d'entre elles travaillant dans l'agriculture. Bien que ce taux soit relativement élevé, les femmes gagnent beaucoup moins que les hommes et possèdent moins d'actifs.

Un rapport réalisé en 2021 recense trois grands facteurs à l'origine des écarts persistants et significatifs entre les sexes : le contrôle des terres, la capacité d'expression et d'action, et le risque et l'incertitude, en particulier la vulnérabilité aux chocs et à la violence de genre.

La RDC subit toujours l'une des crises humanitaires les plus complexes et prolongées au monde, exacerbée par des épidémies récurrentes : choléra, rougeole, Ébola et, plus récemment, COVID-19. En outre, la réticence aux vaccins contre la COVID-19 est importante dans le pays. Des indices suggèrent que la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur le degré d'utilisation des services de santé depuis mars 2020. On a constaté une baisse du nombre de visites prénatales, une augmentation du nombre de grossesses ainsi qu'une hausse de l'incidence des violences sexuelles et de genre. En raison de la pandémie, près de 23 millions d'enfants n'ont pas été vaccinés comme ils l'auraient dû en 2020, soit le nombre le plus élevé depuis plus d'une décennie selon des données récentes de l'OMS et de l'UNICEF. Il est par conséquent à craindre que l'interruption temporaire des services de santé de base entraîne une crise sanitaire secondaire.

1.2. Politique

Plusieurs faits ont marqué la situation politique en RDC au cours de ce dernier quadrimestre 2022. Certains d'entre eux sont abordés dans les lignes qui suivent.

1. L'ancien Gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, s'est déclaré candidat à la prochaine élection présidentielle

En cet après-midi du vendredi 16 décembre 2022, la nouvelle vient d'être officialisée : Moïse Katumbi a annoncé sa candidature à la prochaine élection présidentielle, fixée au 20 décembre 2023. Cela ne faisait plus beaucoup de doute, mais c'est désormais officiel.

C'est « guidé par la volonté de servir les Congolais », que l'ancien Gouverneur a « décidé de quitter l'Union sacrée [la coalition qui s'est formée autour du chef de l'État] » et de « présenter [s]a candidature à l'élection présidentielle », a-t-il confirmé le lendemain sur son compte Twitter.

Maintenant que la rupture est officielle, certains au sein de la famille politique de Félix Tshisekedi relativisent. « Nous savions qu'il n'était plus avec nous. Nous nous sommes préparés en conséquence », note un cadre de l'UDPS. D'autres se montrent plus réservés et disent redouter l'éventualité de nouvelles alliances, étant donné que les rangs de l'opposition se gonflent. En effet, cette candidature vient allonger la liste de ceux, dans l'opposition, qui ont déjà fait part de leur intention de briguer la magistrature suprême. Elle s'ajoute aux candidatures de Jean-Marc Kabund, l'ancien patron du parti présidentiel, de l'ex-Premier ministre Augustin Matata Ponyo, tous deux aujourd'hui en délicatesse avec la justice ou encore de Martin Fayulu, qui continue de revendiquer la victoire au scrutin de 2018, auquel il est arrivé deuxième selon les résultats proclamés par la commission électorale.

Par ailleurs, du côté de Moïse Katumbi, la sérénité absolue n'est pas au rendez-vous face aux problèmes que cette candidature peut engendrer. Certains de ses proches n'excluent pas que des tracasseries politiques, judiciaires et fiscales s'abattent sur leur

leader. Moïse Katumbi a lui-même, il y a quelques jours, accusé l'Agence nationale de renseignements d'avoir refusé une autorisation de survol à son avion. De plus, l'ancien Gouverneur doit faire face au départ probable de certains ministres et députés de son camp qui ne sont pas prêts à abandonner leurs postes au gouvernement ou leurs sièges au Parlement. Depuis des mois déjà, un grand nombre de ses députés a fait défection. C'est le cas des élus se réclamant désormais du Courant révolutionnaire progressiste, qui ont dit rallier Félix Tshisekedi. « *Ceux qui partent laissent de la place aux autres* », a minimisé un responsable proche de Moïse Katumbi.

Enfin, avec l'ouverture du Congrès, les grandes orientations politiques doivent être levées. Réconcilié avec Joseph Kabila il y a sept mois à Lubumbashi, Moïse Katumbi va-t-il faire le choix d'une alliance avec son ancien ennemi ? Ce congrès devra également étudier la possibilité d'une alliance avec Martin Fayulu. « *Ce congrès devra nous permettre de mettre en place des stratégies juridiques, diplomatiques, politiques et médiatiques pour faire face aux défis à venir qui ne seront pas différents de ceux vécus sous Kabila* », conclut un cadre du parti.

2. Le revirement de la Cour Constitutionnelle sur l'affaire Bukanga Lonzo

La Cour constitutionnelle, sous la présidence du juge Dieudonné Kamuleta vient de se déclarer compétente pour juger l'ancien Premier ministre et actuel sénateur, Augustin Matata Ponyo, dans l'affaire du présumé détournement des fonds destinés au parc agro-industriel de Bukanga Lonzo.

Dans son arrêt rendu ce vendredi 18 novembre 2022, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire du pays a déclaré « irrecevable » la requête de la Cour de cassation et indique qu'elle reste la seule compétente pour juger un ancien président de la République et un ancien Premier ministre. Un revirement jurisprudentiel, d'autant plus que la même Cour constitutionnelle, sous la direction du juge Dieudonné Kaluba, s'était déclarée

incompétente pour poursuivre un ancien Premier ministre, sous l'arrêt RP 0001 en date du 15 novembre 2021.

Dans le camp de Matata Ponyo, on dénonce un coup monté pour écarter l'ancien Premier ministre de la course à la présidentielle de 2023. Il sied de préciser que ce revirement de la Cour Constitutionnelle dans cette affaire a donné un débat scientifique à l'Université de Lubumbashi, animé par les Professeurs de Droit, le dimanche 27 novembre 2022, autour du thème : « l'arrêt du 18 novembre 2022 de la cour constitutionnelle : jeux et enjeux ».

Les deux arrêts divergents de la cour constitutionnelle dans l'affaire Matata Ponyo mettent en difficulté l'enseignement du droit dans les universités de la RDC.

Pour le Professeur Gabriel Banza Malale, Enseignant de droit constitutionnel à l'Université de Lubumbashi, et Expert des questions géopolitiques et géostratégiques dans les crises congolaises, l'enseignement du droit est devant une équation complexe après l'arrêt de la cour constitutionnelle du 18 novembre 2022. « *Nous sommes en train de bégayer quand on se rencontre avec les jeunes étudiants à qui nous enseignons des choses que nous avons apprises, mais qui commencent à avoir un conflit dans la connaissance acquise* », a-t-il avoué.

« Pour ceux qui pratiquent le droit, (avocats magistrats et juges), ils savent bien l'importance d'une jurisprudence et surtout quand celle-ci vient d'une instance supérieure comme la cour Constitutionnelle. Mais fort malheureusement nous sommes dans une situation où, pour une même affaire, la cour se prononce le 15 novembre 2021, se déclarant incompétente en libérant de toutes poursuites le prévenu Matata. Curieusement, un an après, elle revient pour se prononcer autrement en se déclarant compétente. Une chose et son contraire est sortie de la haute cour censée prêcher la pratique absolue du droit dans les milieux judiciaires », a-t-il expliqué.

Dans son argumentation, le Prof Banza a souligné, qu'en pénétrant le fondement du deuxième

jugement de la cour constitutionnelle, celui-ci s'éloigne des principes généraux du droit.

Par ailleurs, il a soutenu mordicus, que la cour constitutionnelle, « *n'est pas le juge naturel des anciens présidents, des anciens premiers ministres par rapport aux infractions commises en temps de leurs fonctions respectives* », et ce, en application du principe de non-rétroactivité des lois. Aussi, a-t-il conclu que : « *Monsieur Matata se retrouve devant deux ouvrages judiciaires de la même institution qu'est la cour constitutionnelle. Elle s'est déclarée en premier lieu incompétente et en second lieu compétente à connaître de cette affaire. Le droit se retrouve malade et à la faculté, nous ne savons pas dans le lit de qui nous allons dormir pour donner la science qui va ouvrir l'esprit à l'étudiant* ».

Pour le Professeur Kazadi Mpiana, Enseignant de droit constitutionnel comparé à l'Université de Lubumbashi et spécialiste des questions des accords politiques du droit communautaire africain, la cour a statué ultra petita. À cet effet, il n'y a aucun doute que la cour constitutionnelle n'ait pas dit le droit dans son arrêt du 18 novembre 2022, tenant pour preuve, le fait pour la haute cour de se dédire dans les deux arrêts.

À l'en croire, dans son deuxième arrêt du 18 novembre, il n'était pas encore question pour la cour de se prononcer sur sa compétence ou non. « La cour a statué ultra petita. Ce revirement jurisprudentiel n'est pas justifiable ».

Pour lui, le juge naturel de Matata Ponyo c'est la cour de cassation. Mais avec l'arrêt du 18 novembre 2022, ça devient difficile pour la cour de cassation, dans la mesure où la cour constitutionnelle s'est attribuée une compétence qui n'est pas la sienne et sur la base d'une motivation trop fragile. Il n'appartient pas à la cour d'étendre la constitution comme si, elle était devenue de l'argile aux mains du potier ».

« La cour constitutionnelle est au service de la constitution. Et, elle doit agir en fonction de ce que prévoit la constitution et les lois du pays. Mais malheureusement, la motivation dans l'arrêt du 18 novembre 2022 est jonchée de beaucoup d'incohérences. Lorsque les prémices sont fausses,

même la conclusion devient fautive. On dirait que la cour a dû remuer ciel et terre pour se déclarer compétente, même si, elle pouvait violer certains principes sacro-saints du droit », a-t-il conclu.

Pour Mr Elisée Nzav, Chef des Travaux et doctorant à la faculté de droit à l'UNILU, à partir du moment où le premier juge s'est déjà prononcé sur l'arrêt d'incompétence, il n'y avait plus matière à débat, étant attendu que les arrêts de la cour constitutionnelle sont exécutoires et irrévocables ».

« En droit, on ne peut aborder le fond tant que la forme est biaisée. Il est de procès de s'arrêter au niveau de la forme. Quand le juge se prononce par rapport à son incompétence, il met fin au litige. En s'appuyant sur le principe de la chose jugée, l'affaire Bukanga Lonzo est déjà close.

3. La publication du calendrier électoral par la CENI

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a dévoilé le calendrier électoral le samedi 26 novembre devant la presse, en présence de la classe politique, de la société civile et des diplomates accrédités à Kinshasa. Selon ce calendrier, toutes les élections directes seront organisées de manière combinée à la date du 20 décembre 2023 tandis que celles indirectes (élections des sénateurs, des gouverneurs des provinces, des bourgmestres...) sont prévues en 2024.

La période allant de décembre 2022 à mars 2023 est consacrée à l'enrôlement des électeurs. Les Congolais de la diaspora et ceux qui résident au pays, et qui ont l'âge de voter (18 ans), sont concernés par cette opération. Le dépôt des candidatures à la CENI pour la présidentielle et les législatives aura lieu en juillet 2023.

La publication du calendrier a conduit à une levée des boucliers de la part des experts qui ont manifesté leurs doutes sur un processus qui, selon eux, a pris « un mauvais départ » et risque encore une fois d'aboutir à une élection contestée. En RDC, la présidentielle est une élection à un seul tour, couplée aux législatives ainsi qu'aux élections des députés provinciaux et des conseillers communaux.

D'autres inquiétudes se manifestent dans le pays au regard de l'insécurité à l'Est provoquant le déplacement massif des populations. Cette question sécuritaire doit nécessairement être prise en compte pour garantir "l'inclusivité" du scrutin, a réagi Jonas Tshombela, président de la Nouvelle société civile du Congo.

Pour Patrick Muyaya, "le matériel électoral de la Ceni dans le territoire de Rutshuru a certes été saccagé, mais cela ne nous empêche pas de travailler (...) pour permettre au processus de se faire au même moment, au même rythme" partout dans le pays, beaucoup pensaient que le gouvernement "utiliserait la cause de l'insécurité" pour ne pas organiser le scrutin, a souligné le porte-parole du gouvernement à des journalistes.

Sur la question du "financement des élections, il a précisé que cela fait partie des priorités du gouvernement" qui "en ce jour, a seul soutenu le processus, aucun partenaire financier n'ayant encore donné un quelconque dollar. Le gouvernement pour l'exercice 2022 s'est acquitté aujourd'hui de 80%, minimum, de ce qu'il doit payer".

Intervenant au cours du cadre de concertation avec les partis et regroupements politiques organisé le mercredi 23 novembre au Palais du peuple, le Président de la CENI, Denis Kadima a souligné que près de 50 millions d'électeurs sont attendus au mois de décembre pour l'opération d'identification et enrôlement des électeurs en RDC. Et pour l'ensemble de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs, 29.700 kits ont été commandés et vont principalement fonctionner à l'énergie solaire dans 22.271 centres d'inscription. Concernant la première aire opérationnelle, la CENI a prévu un peu plus de 10.000 kits pour couvrir 10 provinces, et la durée de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs est de 30 jours par aire opérationnelle. Aussi, a-t-il montré l'importance pour les partis politiques de mobiliser leurs militants, mais aussi la population tout entière à se hâter, car le temps nous est compté. Hormis l'application d'enregistrement des électeurs développée par la CENI et Miru Systems, ceux qui détiennent les anciennes cartes

d'électeurs peuvent se présenter avec les numéros de leur carte pour une prise en charge rapide de leurs données personnelles, l'objectif ultime pour la CENI, est de générer un fichier électoral fiable, inclusif, exhaustif, sécurisé et flexible qui devrait constituer une base solide utilisable pour les opérations programmées d'identification nationale et de recensement ».

Si tout le monde presque accueille favorablement et frénétiquement le message du président de la CENI, il ne manque pas pour autant de suggestions à faire pour une meilleure tenue des scrutins, notamment en évitant les infiltrations.

Dans sa réaction à cette communication de la CENI, Martin Fayulu a dit tout haut que ce processus est biaisé. Car, Félix Tshisekedi a placé dans toute la chaîne électorale, des personnes qui sont à ses ordres. Poursuivant ses propos, Martin Fayulu a soutenu qu'en 2020, Tshisekedi a fabriqué une Cour Constitutionnelle qui obéira à ses ordres, et à l'Assemblée Nationale, il a fait voter une loi portant organisation et fonctionnement de la CENI qui est en sa faveur, et a fait adopter une loi électorale qui est toujours à son avantage.

Selon lui, « il faut appeler toutes les parties prenantes au processus électoral autour d'une table pour tout reprendre à zéro (la loi portant organisation et fonctionnement de la CENI, la loi électorale, les animateurs de la Cour Constitutionnelle et de la CENI) ».

Pour Ferdinand Kambere, au regard de la mauvaise gestion du pays, le régime Tshisekedi partira en 2023 avec ou sans élections. Il a souligné que la position de l'opposition, ce qu'en 2023, s'ils ne veulent pas organiser, avec ou sans élections, ce régime doit partir. Ça ne vient pas de nous, c'est la constitution.

Du côté du MLC, Jean-Pierre Bemba Gombo, son président a appelé à un enrôlement massif de la population en vue de s'approprier ce processus démocratique de se choisir librement ses propres dirigeants”.

Intervenant pour le compte de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le député

national Bintu Ntumba Tshabola, élu de Katanda dans le Kasai-Oriental et membre de ce parti, a soutenu que ce calendrier électoral publié par la CENI est réaliste et témoigne la volonté du Président de la République et du gouvernement d'organiser les élections dans le délai constitutionnel. « C'est un calendrier électoral réaliste et réalisable. Cela confirme la volonté du Chef de l'Etat, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et son gouvernement qui tiennent à l'organisation des élections dans le délai constitutionnel en disponibilisant tous les moyens. Le renouvellement du fichier électoral commence déjà au mois de décembre 2022 ».

Prenant acte du calendrier publié par la CENI, le parti politique Envol du député national Delly Sessanga, a décidé de s'engager dans le processus électoral en cours, mais en tenant tout de même la Centrale électorale responsable de tout dérapage qui pourrait hypothéquer la tenue des élections dans le délai requis. Ainsi, le parti Envol invite l'ensemble de la classe politique et la société civile engagées sur la voie de la recherche des élections libres, démocratiques et transparentes à sensibiliser la population dans le cadre de l'opération « Telemela fraude » pour que le peuple congolais ne se fasse pas de nouveau voler son droit sacré de se choisir librement ses dirigeants.

Dans un communiqué publié le 26 novembre, les organisations de la Société civile du Haut-Katanga ont formulé des critiques et recommandé à la Ceni la révision de cette cartographie. Elles ont démontré des irrégularités dans ce processus qui crée des inégalités. En effet, alors que le grand Kasai s'est progressivement vidé de sa population, la Ceni vient de doter cette partie du pays de 3069 centres d'inscriptions d'électeurs, soit 13,6 %. Ceci, sur un total de 22 271 centres prévus. Par contre, le Grand Katanga qui connaît un mouvement constant des populations, n'a reçu que 2041 centres d'enrôlement, soit 11,3 %.

Tel est le constat fait par les organisations de la société civiles du Haut-Katanga, trois jours après la publication de la cartographie des centres d'enrôlements des électeurs. En effet, la société civile a constaté un déséquilibre dans la répartition des centres d'inscriptions additionnels. Le fichier de 2018 était constitué d'un total de 17 783 centres

d'enrôlement. En 2022, la Ceni a ajouté 4 489 centres d'inscription. Cependant, dans la répartition des centres d'inscriptions additionnelles, elle indique que la Ceni a favorisé le grand Kasai. Par exemple, le Kasai central, malgré le déplacement massif de la population, la Ceni lui a ajouté 10 %, soit près de 448 centres d'inscriptions additionnels. Hormis le Kasai et le Kasai oriental, les trois autres provinces du grand Kasai ont bénéficié de 21 %. Ce qui représente environ 942 centres de plus. Selon le communiqué, ce nombre est de loin supérieur à celui des provinces telles que, la Tshopo et le Nord-Kivu. Les deux n'ont eu qu'environ deux centres additionnels chacune. Et le grand Katanga dont sa population s'accroît tous les jours, n'a bénéficié que de 574 centres d'inscription additionnels, soit 12,8 %.

Devant cette réalité, la société civile déplore le fait que dans la répartition, la Ceni n'a pas tenu compte des mouvements des populations en général. De ce fait, elle dénonce la politisation de la cartographie. En plus, les OSC soulignent que l'organe de gestion des élections ne met pas en application les principes de transparence, d'impartialité et de professionnalisme. Elles recommandent à la Ceni, le respect des principes directeurs d'enrôlement des électeurs.

Ainsi, selon la cartographie, Kinshasa est en tête avec 1.432 centres, soit 6,4 % du total. Et le Kwilu est en deuxième position avec 1406 centres, soit 6,3 %, suivi du Kasai central et du Kasai qui ont chacun 1.357 soit 5,1 %.

D'après de nombreux experts, face à un déficit de confiance des acteurs politiques et de larges franges du peuple congolais, la CENI s'essouffle sans aucune visibilité populaire. Aucun plan de financement du processus électoral présenté, une logistique opérationnelle trébuchante et déficitaire et une crise politique qui se cristallise autour d'elle. Le calendrier Kadima est tombé telle une météorite étant donné que personne n'en cerne avec clarté, les garanties de mise en œuvre.

L'équipe Kadima a raté son rendez-vous avec le peuple congolais. L'administration électorale aura passé tout son temps enfermée, cloisonnée et monologuant tout en multipliant des indices

d'inexpérience avant de se réveiller dans la précipitation. Certes, le calendrier était très attendu. Acteurs politiques et activistes de la société civile s'en préoccupaient. Malheureusement, sa publication vient renforcer l'incertitude quant à la tenue effective des élections en 2023.

D'après ces experts, la CENI a péché par vice de procédure en amont de la grande annonce du calendrier. Elle n'a pas suffisamment préparé la nation congolaise sur les réponses pertinentes aux contraintes dudit calendrier, car, un calendrier sans garantie de mise en œuvre est une paperasse qui ne rassure personne, eu égard au financement du processus électoral en cours. Il s'agit également des garanties logistiques claires et visibles.

Si l'équipe Nangaa avait bénéficié de la logistique des Forces armées de la RDC (FARDC) avec des centaines de camions transporteurs des kits notamment mis à sa disposition par le gouvernement congolais, rien de concret ne s'annonce chez Denis Kadima. Les questions sécuritaires et les arriérés législatifs que la CENI semble minimiser constituent tout autant des obstacles non négligeables dans la conduite du processus électoral.

L'élaboration d'un calendrier électoral devrait obéir à une méthodologie de quête de plus de consensualisme du processus électoral en amont.

«Denis Kadima a raté toute la phase préparatoire censée offrir des piliers de confiance au calendrier électoral. Dans ces conditions, la CENI opère comme une dictature électorale qui ne tient compte ni des partis politiques, ni de la société civile moins encore des forces vives de la nation.

L'équipe Kadima croit qu'avec le seul soutien de l'Union sacrée, elle ferait triompher sa manigance. Croyant coincer l'opposition et l'ensemble de la société civile, la Centrale électorale plante dangereusement les germes d'un conflit post-électoral âpre et étouffant, a alerté un proche de Martin Fayulu.

Le calendrier électoral du 26 novembre 2022 souffrira de manque d'adhérents étant entendu qu'il ne se place ni au milieu du village, ni à la

disposition de toutes les sensibilités sociopolitiques de la République démocratique du Congo.

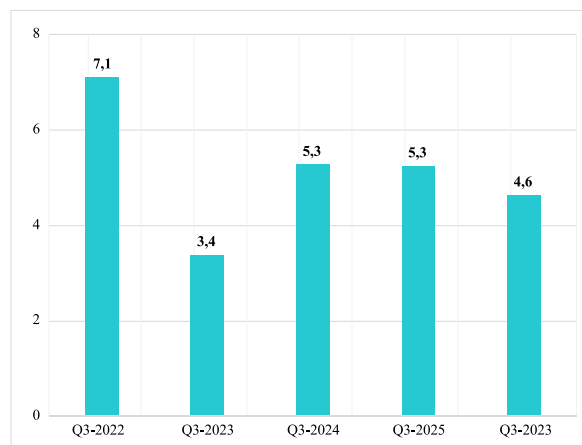
Le calendrier Kadima qui souligne officiellement le retard dans le décaissement des fonds électoraux et le souci de l'autonomie de gestion par la CENI, lance à la nation un message de détresse. Ce qui laisse présager un blocage des opérations électorales dans le futur avec conséquence de faire glisser très professionnellement ledit calendrier.

La CENI actuelle demeure grippée d'une crise de confiance sévère. Presque tous les candidats déclarés à l'élection présidentielle de 2023 lui tournent strictement le dos. Martin Fayulu, Matata Ponyo, Jean-Marc Kabund, Adolphe Muzito, Frank Diongo, Moïse Katumbi, Delly Sessanga, Denis Mukwege, Lisanga Bonganga et les autres ne cessent d'exiger le renouvellement des animateurs de la centrale électorale pour susciter un début de confiance vis-à-vis de cette institution d'appui à la démocratie.

4. Perspectives

Le dernier quadrimestre de l'année 2022 a été marqué par une relative stabilité du cadre macroéconomique en dépit de chocs subis par l'économie congolaise. En effet, malgré quelques faits nuisibles à la santé économique et sociale du pays, les tendances de différents indicateurs présentés sont restées rassurantes. Parmi ces chocs nuisibles, il y a lieu de citer l'instabilité de la situation sécuritaire et politique en RDC, mais également les effets du conflit opposant l'Ukraine à la Russie. Ainsi, même si l'économie semble être stable, les perspectives économiques de la RDC ne sont pas encourageantes, tel que l'indique la baisse de prévision de la croissance en 2023 dans la Figure 24 ci-dessous.

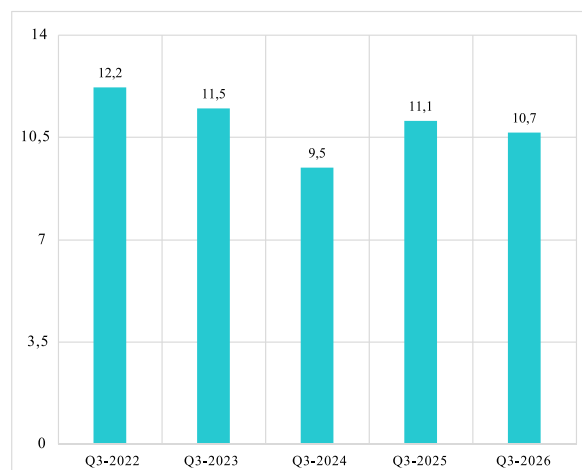
FIGURE 24. PERSPECTIVES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE POUR LES EXERCICES 2022 – 2026 (EN %)



Source : Congo Challenge.

La poursuite des affrontements militaires entre les FARDC et le M23 dans la partie Est du pays, l'ascension continue des prix du carburant, le risque de résurgence de la pandémie de la Covid-19, ainsi que la poursuite de l'invasion russe en Ukraine sont autant de faits qui alimentent les incertitudes en rapport avec les approvisionnements des produits énergétiques et agricoles, avec de remarquables conséquences sur la dynamique des prix des produits sus-évoqués. Ces facteurs contribuent ainsi fortement à la détérioration des perspectives économiques du pays et au maintien des projections du taux d'inflation au-dessus de la barre de 10% (cf. Figure 25).

FIGURE 25. PROJECTIONS DES TAUX D'INFLATION POUR LES EXERCICES 2022 – 2026 (EN %)



Source : Congo Challenge.

À l'ensemble des faits relevés précédemment s'ajoute (i) la corruption et les détournements des deniers publics, (ii) l'accroissement des inégalités au sein de la population, et (iii) les incertitudes autour de l'organisation des scrutins électoraux crédibles et transparents en 2023. Ces éléments constituent des signes précurseurs d'une dégradation de l'économie nationale.

En ce qui concerne les finances publiques, il y a lieu de noter que, même si les chiffres laissent entendre des fortes mobilisations des recettes par les régies financières dues à l'embellie des cours des matières premières, aucun dispositif n'a été mis en place par les pouvoirs publics pour une collecte optimale des ressources. Le rythme de collecte des recettes publiques demeure principalement dépendant des cours des produits miniers, et donc de l'évolution de la conjoncture. La faible pression fiscale en RDC laisse suggérer que la croissance économique ne rapporte pas suffisamment à l'État en termes de ressources financières.

Ainsi, pour pallier aux problèmes sus-évoqués, il y a nécessité pour le Gouvernement de lever des options appropriées et de matérialiser les réformes idoines afin de : (i) accroître la capacité de financement interne par une mobilisation optimale des recettes publiques et l'élargissement de l'assiette fiscale; (ii) asseoir durablement la puissance de l'État et résoudre définitivement le problème lié aux agressions et incursions répétées des groupes armés à l'Est du pays, notamment en neutralisant le M23 ; (iii) engager l'économie congolaise sur le chemin de la diversification ; et (iv) résoudre définitivement les importantes lacunes en matière de construction/réhabilitation des infrastructures diverses pour booster le potentiel de croissance.



Image provenant de #freepik, libre d'exploitation.

ANNEXE : SÉRIES QUADRIMESTRIELLES DES PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES DEPUIS 2020

Année	2020		
	Q1	Q2	Q3
	avr-20	août-20	déc-20
Quadrimestres			
Mois			
Cours de Cuivre	5 518,238	5 925,613	7 097,069
Cours de Cobalt	32 677,359	28 758,750	32 702,375
Cours de l'Or	1 609,827	1 819,019	1 888,150
Cours de Brent	45,222	40,310	44,359
Cours de WTI	40,485	35,637	41,837
Cours de Riz	13,941	14,315	12,437
Cours de Blé	546,575	512,666	588,363
Cours de Maïs	132,918	265,546	383,676
Inflation hebdo (mensuel à la clôture du mois)	0,709	1,405	0,218
Inflation cumulée	1,257	9,976	14,586
Inflation en glissement	5,543	12,537	15,531
Inflation annualisée	6,439	19,238	17,104
B. Finances Publiques(en millions de CDF)			
Solde hebdomadaire	-751 826,000	-497 513,000	
Recettes	2 081 435,000	2 015 188,000	551 890,250
Recettes fiscales	1 590 444,000	1 626 706,000	449 402,750
Recettes non fiscales	401 501,000	367 712,000	87 714,500
Pétroliers producteurs	89 490,000	18 948,000	15 353,500
Dépenses	2 565 483,000	2 399 636,000	623 759,313
dont Salaires	1 535 629,000	1 518 791,000	366 975,688
Dép en Capital	48 130,000	12 658,000	47 670,313
Solde cumulé	-484 048,000	-384 448,000	-452 976,313
Marché interbancaire	1 698,621	1 904,761	1 965,143
Marché parallèle	1 764,676	1 978,659	2 016,375
C.2. Réserves brutes (en millions d'USD)	804,380	861,885	690,727
Réserves brutes en semaines d'importation	2,713	3,150	2,500
D. Monnaie et Crédit			
Masse monétaire (M2)	7,045	29,123	9,443
Base monétaire	18,555	10,239	16,681
Avoirs extérieurs nets	-40,942	169,453	347,856
Avoirs intérieurs nets	7,632	14,148	24,811
Crédits à l'économie	5,858	11,134	12,672
Crédit net à l'État	47,699	8,537	27,454

2021			2022			2023
Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1
avr-21	août-21	déc-21	avr-22	août-22	déc-22	janv-23
9 318,300	9 308,250	9 569,000	9 905,000	7 372,000	8 231,000	9 523,252
48 954,000	51 512,500	68 966,000	84 437,090	50 015,000	50 995,000	52 435,424
1 759,600	1 784,550	1 799,620	1 878,000	1 713,620	1 780,100	1 790,436
65,404	69,508	74,532	108,250	103,200	78,700	79,648
61,930	66,900	71,742	104,900	94,700	74,060	75,057
13,176	13,338	14,060	17,090			16,329
668,700	722,781	787,400	1 043,000			1 162,115
624,200	555,000	593,350	813,500			708,275
0,466	0,311	0,896	0,181	0,223	0,306	0,349
1,500	3,081	5,281	3,367	6,590	12,416	6,994
13,931	5,150	5,281	7,217	9,304	12,980	12,172
4,660	4,750	5,281	10,660	12,124	12,840	10,266
499 579,000	-10 348,000	-393 129,000	1 266 195,000	-300 354,000	-365 799,000	-255 600,312
1 355 435,000	904 406,000	11 837 602,000	2 699 816,000	1 130 362,000	880 602,000	3 408 272,915
1 177 645,000	743 415,000	9 280 304,000	2 485 272,000	909 841,000	449 664,000	2 657 975,922
153 944,000	124 514,000	1 938 150,000	191 748,000	215 225,000	75 426,000	477 748,531
23 846,000	35 742,000	371 658,000	11 875,000	0,000		81 330,188
855 676,000	914 754,000	12 230 731,000	1 433 621,000	1 430 716,000	1 246 401,000	2 842 978,308
468 222,000	460 213,000	5 454 039,000	541 742,000	202 312,000	218 709,000	799 843,345
29 071,000	49 850,000	1 138 441,000	123 322,000	150 985,000	99 201,000	283 132,817
485 643,000	987 462,000	-393 129,000	511 606,000	553 111,000	-1 157 819,000	60 802,242
1 986,162	1 990,520	1 999,970	2 004,400	2 004,910	2 014,940	2 016,948
2 016,302	2 033,500	2 044,670	2 029,170	2 054,330	2 126,670	2 137,668
507,666	1 785,350	3 500,000	2 950,000	4 170,000	4 010,000	4 088,183
2,000	7,200	13,360	10,409	12,250	12,000	12,236
3,189	18,122	37,708	7,046	2,914	3,548	14,165
4,075	26,398	60,120	0,826	19,030	28,521	25,918
106,925	-218,285	-273,805	-45,420	119,484	43,167	-38,358
18,487	-15,554	10,813	59,808	-109,087	10,281	-18,396
2,488	8,811	15,302	10,138	18,902	33,033	21,862
-16,228	-80,044	-29,910	-55,160	-80,608	7,914	-90,454



CONGO CHALLENGE
BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL
Numéro 11 | Décembre 2022

